

NAMUR

magazine

déc 2011

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR

N° 72



Les fêtes de fin d'année approchent. Les lumières brillent plus longtemps dans nos logements. Il fait bon rentrer chez soi après une journée d'école, de travail, de trajets. Nous pensons déjà aux cadeaux à mettre sous le sapin. Et si, cette année, nous offrons du temps, du temps à soi ? Du temps pour se voir et se rencontrer. Du temps pour rire. Du temps pour l'autre. Du temps ensemble...

L'an dernier, rappelez-vous, la Ville avait lancé à la radio un appel à la solidarité. Solidarité entre voisins, solidarité en famille, solidarité tout court pour éviter que des Namurois ne se retrouvent seuls trop longtemps et sans réapprovisionnement des besoins basiques : pain, eau, médicaments, chauffage, contact humain,... Le contact humain, si important surtout pour ceux qui sont à la rue et pour qui le Plan Hiver a été mis en route dès le 1er novembre. La Ville, à travers son abri de nuit, ses maraudes et son dispositif d'urgence sociale (0800/124.20) est un pilier de ce Plan dévoilé dans les pages qui suivent.

Cette année, nous avons passé le cap des 110.000 habitants ! Cela en fait des voisins à ne pas oublier pendant les fêtes de fin d'années. Et avant. Et après.

Notre population a bien grandi depuis la fusion des communes il y a 35 ans. Lieux de vie et lieux d'accueil se sont multipliés pour tenter de permettre à chacun d'avoir une place parmi

nous. Pas toujours facile, certes mais pas impossible. Avec du temps, toujours lui, on peut faire de grandes choses. A l'instar du nouvel abri de nuit qui ouvrira (enfin!) ses portes l'été prochain, les travaux ayant (re-enfin!) commencé. Bien sûr, à lui seul le temps ne suffit pas. Il nous faut faire preuve de volonté et de pugnacité pour mener à bien divers projets : de nouvelles infrastructures sportives, les illuminations et fêtes de fin d'année, de nouvelles écoles, la restauration de la Citadelle, la réfection de voiries ou encore l'amélioration de la propreté publique en sont autant d'exemples. Le Collège communal a cette volonté et cette pugnacité indispensables à la concrétisation de projets attendus de longue date pour déployer ambitieusement Namur comme Capitale de la Wallonie, attirer les entreprises et créer de l'emploi, tout en préservant le souci de la qualité de vie au cœur de nos quartiers et villages. Sachons apprécier ce que Namur nous offre comme beautés et opportunités. Soyons ambitieux pour notre Ville et plus encore pour ses habitants, pour que l'avenir puisse scintiller dans l'œil de chacun. Au nom de tous mes collègues, très heureuses fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonne santé.

Maxime Prévot

Échevin de la Cohésion sociale,
du Logement et des Sports



04 Dossier

Namur : 110.000 habitants !

08 Vie Communale

Access City Awards
ViISUP
Radio Interculturelle
Namuroise

12 Infrastructures communales

Travaux dans les écoles
Infrastructures sportives
La Chapelle de Cognelée

16 Culture

Sophocle
Teddy & Cie
Rétrospective des photographes de presse
Eglise Notre-Dame

20 Agenda

22 Jeunesse et sports

Les stages de Carnaval

25 Dossier

Fêtes de fin d'années
Marché de Noël
Concerts et spectacles
Mobilité

33 Tourisme - Citadelle

Namur by night
Bilan de la saison touristique

34 Social : Le Plan Hiver

36 Sépultures : appel aux Namurois

38 Coopération : Masina

40 Police : Les inspecteurs de Proximité

44 Patrimoine

Le quartier des Carmes

44 Sport

Coupe du Monde de Cyclo-cross
Portrait : Edwig Cammaerts
Trophée du Mérite Sportif

48 Environnement

Ramassage des sapins
Plantes Invasives

50 Urbanisme

La détection de loisir

52 Mobilité

Les mesures hivernales
Travaux et chantiers

54 Ce que les lieux disent



illu couverture
© Nathalie Polfliet

Un cap symbolique

Namur, 110 habitants



Rencontre avec Michel Poulain, professeur de démographie à l'UCL. Passionné par l'évolution des populations, il nous propose un regard qui déchiffre la diversité namuroise. Quand les statistiques se révèlent passionnantes...

A lors que la population mondiale vient de franchir le cap des 7 milliards d'habitants, Namur vient quant à elle de dépasser celui des 110.000 habitants. Entre ces deux événements, il y a des similitudes et des différences marquées. Remarquons que nous sommes tellement marqués par le système décimal, que ce sont ces chiffres assortis de multiples zéros qui retiennent notre attention. Tout comme pour notre âge où 20, 60, 80 ou 100 impressionnent bien plus que 11, 39 ou 73 années, les chiffres que l'on qualifie de « ronds » à l'exemple des nombreux zéros qu'ils entraînent, attirent un intérêt très particulier. Et bien nous y sommes à ces fameux '110.000 Namurois' et nous allons tenter d'expliquer comment nous en sommes arrivés là.

Tout d'abord il convient de détruire un mythe. Tout comme il a été impossible d'identifier le 7 milliardième habitant sur terre, il nous a été impossible de mettre le doigt sur le 110.000e Namurois. De fait, il faut savoir que les registres administratifs et les statistiques ont leur limites tant la population est mobile et que certains dossiers relatifs aux entrées et sorties de la commune peuvent prendre un temps certain pour être clôturés. On parlera donc plutôt d'estimations de population que de chiffres exacts sachant que la fourchette d'erreur encadrant ces estimations est toutefois très réduite, quelques centaines d'habitants en plus ou en moins.

Ce qui n'en est pas moins certain c'est qu'à un moment donné de cette année 2011, la population de Namur en évolution constante a franchi le cap du 110.000e habitant. Quand et qui était-ce ? Il serait

bien devin celui qui pourrait le dire. C'est d'ailleurs devant ce flou tout relatif que l'administration communale a préféré fêter au début du mois de septembre dernier la cohorte de ceux qui étaient arrivés pour s'installer à Namur au cours du dernier trimestre avec la certitude qu'il y avait une très forte chance que le 110.000e en fasse partie. C'est ainsi que l'on a fêté de nombreux 110.000e Namurois !

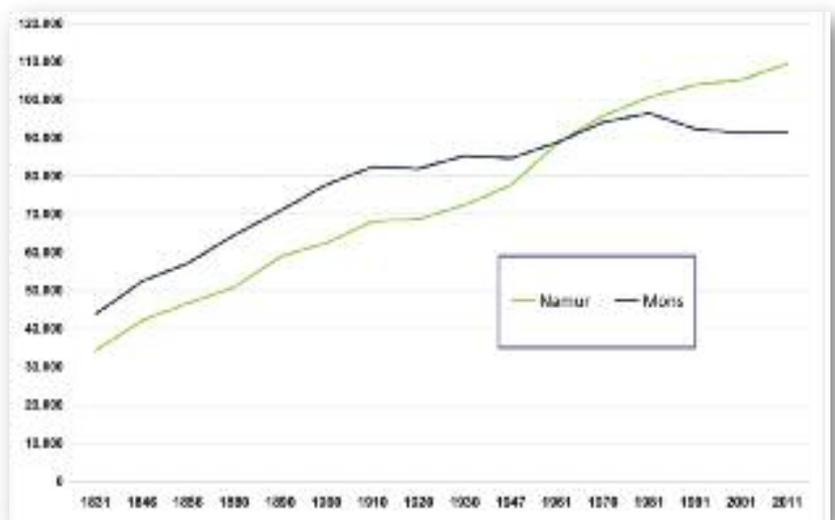
La population de Namur évolue-t-elle comme les autres villes de taille semblable ?

Pour répondre à cette question, nous avons choisi de comparer l'évolution de la population du Grand Namur et celle du Grand Mons, les deux villes étant considérées à territoire constant depuis 1831. Comme le montre la figure ci-jointe, les deux villes ont fait preuve d'une croissance

soutenue et identique tout au long du XIXe siècle pour atteindre 82.000 âmes à Mons en 1910 et 68.000 à Namur. Mais au XXe siècle l'évolution de ces deux populations diffère largement de telle sorte que Namur rattrape et dépasse Mons dont la croissance s'essouffle jusqu'en 1981 pour faire place à une décroissance ensuite. Namur, de son côté a poursuivi sa croissance pour dépasser Mons dès 1971 et abriter aujourd'hui 20.000 âmes de plus. Deux faits majeurs expliquent cette différence manifeste : Namur à l'inverse de Mons n'a pas été touchée par l'exode urbain qu'ont connu les grandes villes dès les années '70. De plus, Namur a profité par la suite de son rôle de capitale wallonne. La croissance séculaire de la population namuroise s'inscrit comme un cas unique parmi les grandes villes belges.

Évolution comparée de la population de Namur et Mons de 1831 à 2011

(source de données : CYTISE Wallonie)



Qui sont ces nouveaux habitants qui choisissent Namur comme lieu de résidence et quelles motivations les amènent ?

Alors que le 7^e milliardième habitant de la planète est a fortiori un nouveau-né quelque part au monde, le 110.000^e Namurois est très vraisemblablement un nouvel arrivé ayant choisi Namur comme commune de sa nouvelle résidence. En effet, la croissance de la population namuroise est principalement dûe aux mouvements migratoires au sein-même de la Wallonie plutôt qu'au mouvement naturel dû à l'excédent des naissances sur les décès. C'est parce qu'il y a plus de personnes qui viennent s'installer à Namur que ceux qui la quittent que le bilan migratoire lui est favorable et que la population augmente. Namur et les villages formant le Grand Namur sont attractifs pour ceux qui cherchent à fixer leur nouvelle résidence. Jugez-en plutôt à partir de quelques chiffres décrivant les tendances récentes sachant que le chiffre de 110.494 est diffusé sur le site web du Registre National comme étant la population résidente au 1^{er} septembre 2011. Le cap des 110.000 est donc passé !

Année	Population au 01/01	Naissances	Décès	Entrées	Sorties	Population au 31/12
2008	107.983	1.305	1.125	6.162	5.817	108.508
2009	108.508	1.249	1.160	5.579	5.221	108.955
2010	108.955	1.229	1.141	6.246	5.728	109.561

Sur 1000 arrivants depuis 2008, 224 viennent des communes limitrophes (52 de Profondeville, 49 d'Andenne et 32 de Floreffe) ; 84 sont originaires de villes et grosses bourgades toutes proches comme Eghezée (32), Gembloux (25), Jemeppe (25) et Sambreville (17) ; 94 viennent de la Région Bruxelloise dont 14 d'Ixelles et 12 de Schaerbeek ; 24 sont de Charleroi et 15 de Liège... Enfin 146 nous sont venus de l'étranger avec par ordre décroissant des personnes originaires de l'ex-Yougoslavie (19), de France (18), de celles venant du Congo (17), du Maroc (15), de l'ex URSS (11), du Cameroun (8), du Rwanda (6), d'Inde (6), de Chine (6), de Roumanie (5), d'Italie (4), d'Algérie (3) et de Tunisie (3)... Parmi ces nouveaux arrivés deux tiers sont célibataires et 18% seulement sont mariés. Il y a 51% d'hommes pour 49% de femmes alors que 44 % sont âgés de 20 à 40 ans, contre 34% de moins de 20 ans, 15% de 40 à 60 et 7 % de plus de 60%.

Ces nouveaux Namurois sont responsables de la croissance de la population mais, ce faisant, ils laissent une empreinte sur la pyramide des âges. La figure ci-après permet de comparer en valeur absolue la pyramide par âge et sexe en 2011 (en bleu) avec celle de 1991, vingt ans en arrière (en vert). Malgré une hausse de la population de plus de 6.000 unités, le nombre des moins de quinze ans a diminué de 10%, de 20.000 à un peu plus de 18.000, alors que celui des aînés a largement augmenté puisque les 70 ans et plus sont passés de 10.500 à 14.500.



Ils sont nouveaux à Namur !

Parmi les nouveaux namurois accueillis à l'automne figure le 110 000^e ! Qui sont-ils, d'où viennent-ils ? Et pourquoi ont-ils choisi de vivre à Namur ?

Sandrine, Belge et Bertrand, Français, arrivent de Leuven.

Nous vivons en Belgique depuis deux ans, et travaillons à Bruxelles. Nous avons choisi de nous installer en Wallonie, et à Namur car Sandrine y a vécu déjà, et avait un bon souvenir de la ville.

Les + : Le cadre de vie paisible, la qualité de vie, le prix de l'immobilier qui reste accessible, la gentillesse des gens, l'accueil

Les - : Les transports : à Jambes, nous avons peu de train, et les liaisons en bus ne sont pas coordonnées. Les magasins et les cafés ferment tôt.

Hortense, arrive de Châtelet.

Je suis à un carrefour de ma vie, j'ai choisi de vivre à Namur car la ville me plaît, je m'y sens bien !

Les + : le calme, la joie de vivre des gens, le cadre de vie, le marché

Les - : je n'en ai pas encore à signaler.

Véronique, 2 enfants, vient de Lesves.

Je travaille à Namur depuis 18 ans. J'ai choisi de faire un retour aux sources : j'ai vécu à Namur jusqu'à l'âge de 12 ans, tout en me rapprochant de mon travail.

Les + : je n'ai plus besoin de voiture : je vais travailler en bus. Et je peux faire de ces grandes balades à vélo sur le halage... J'apprécie beaucoup cette rencontre entre la ville et la nature : Namur, c'est un écrin de verdure !

Les - : c'est trop tôt pour le dire !

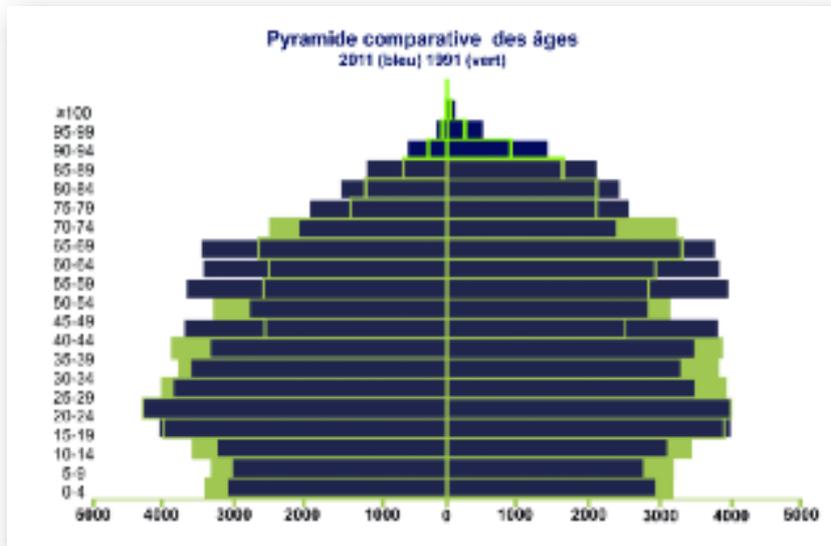
Kramoh, vient de Bruxelles

J'avais envie de quitter Bruxelles, prendre un peu de recul par rapport à la ville, vivre avec moins de stress. J'ai choisi Namur pour son cadre de vie et sa tranquillité

Les + : l'accueil. On se sent pris en considération
Les - : le stationnement. Et les trajets : je vais toujours travailler à Bruxelles en voiture.



Pyramide des âges de la population namuroise en 2011 (en bleu)
par comparaison à celle de 1991 (en vert)
(source de données : CYTISE Wallonie)



Comment lire une pyramide des âges :
à gauche, les hommes, et à droite les femmes, répartis de bas en haut, par tranche de 5 ans d'âge. Chaque ligne représente donc le nombre de Namurois pour chaque tranche d'âge.
Exemple : on remarque l'importance des 55-65 ans : cela correspond au baby-boom qui a suivi la guerre de 40-45.

Ces tendances ne sont pas spécifiques à Namur : le vieillissement démographique touche toutes les sociétés occidentales par suite d'un accroissement de l'espérance de vie et une diminution du nombre de naissances. La part des plus âgés dans nos sociétés s'en va croissante et on observe que seule une immigration jeune (et féconde) pourrait contrecarrer cette tendance, comme c'est le cas en Région Bruxelloise. À Namur, ce vieillissement est fortement diversifié selon les quartiers. L'arrivée de jeunes ménages dans les zones à tendance résidentielle contribue à y rajeunir la structure par âge. Les effets seront néanmoins limités dans le temps puisque les nouveaux arrivés vieilliront, bien souvent tous ensemble

L'Atlas Géostratégique des Quartiers de Namur

À l'origine de cet atlas, il y a une rencontre entre Monsieur Dumay, à l'époque responsable du service population, et le Professeur Poulain. Avec le soutien du programme PROAGEC de la Région Wallonne, l'idée des quartiers fait son chemin. Le Grand Namur, issu en 1977 de la fusion de 26 anciennes communes (voir page 8), est loin d'être un ensemble uniforme et la spécificité des quartiers se doit d'être pris en

compte dans la gestion communale afin d'assurer le bien-être de la population. Un découpage en 47 quartiers fût dessiné et un ensemble de données statistiques fût rassemblé pour chacun de ceux-ci et consigné, avec de nombreuses cartes à l'appui, dans le premier atlas des quartiers de Namur publié en janvier 2000. Cet atlas papier a été mis à jour et largement développé pour devenir en 2008 l'Atlas Géostratégique des Quartiers sous la forme d'une base de données interactive CYTISE-NAMUR. Cet outil unique en son genre, même à l'échelle internationale, permet un support efficace pour les décisions politiques à dimension socio-démographique, tout en étant un excellent moyen d'information pour le citoyen dans un souci de transparence et de démocratie. Cette base de données, régulièrement mise à jour, est accessible à tout un chacun sur Internet, sur le site de la Ville www.ville.namur.be, sous l'onglet Cartographie et plans.

L'évolution de la population selon les quartiers

Les 47 quartiers namurois, parlons-en ! La croissance de la population qui est de l'ordre de 8% au cours des 20 dernières années est loin d'être uniforme dans tous les quartiers de la ville, comme le démontre la

carte ci-contre. L'hyper-centre n'a pas suivi la même courbe de croissance que les autres quartiers namurois, l'évolution plus récente montrant un statu-quo. À l'inverse, Jambes-centre et Velaine font preuve d'une croissance soutenue qui fut la plus forte de 2004 à 2007. Au sein du périmètre d'agglomération, les situations sont diverses. Ainsi Salzinnes Bas-Pré voit sa population diminuer alors que Flawinne la voit augmenter. La variété des situations et celle des populations concernées expliquent des tendances variables avec, dans l'ensemble, une croissance moindre que celle de l'ensemble de la ville pour la couronne suburbanisée. Enfin dans les bourgades périphériques, la croissance est évidente avec des pointes de croissance en zone résidentielle comme à Temploux et une croissance relativement plus faible dans les quartiers ruraux qui sont restés épargnés par la vague résidentielle, comme à Naninne.

Pour accueillir les Namurois

Accueil des nouveaux Namurois Accueil Namurois d'Origine Étrangère

Quatre fois l'an, la Ville une séance d'accueil et d'information à destination des citoyens récemment installés. Lors de ces séances, ces derniers ont l'occasion de découvrir la Maison des Citoyens et de recevoir un kit d'accueil composé de divers documents informatifs.

Le service de Médiation interculturelle organise également des séances d'accueil spécifique pour les nouveaux habitants d'origine étrangère.

Bienvenue à Namur

Ce guide s'adresse aux nouveaux habitants - d'origine étrangère ou non, quel que soit leur statut, et est édité en 6 langues, au format pocket.

Son objectif est clair : faciliter l'arrivée et l'organisation de la vie quotidienne des personnes, leur fournir quelques informations pour trouver un toit, avoir accès aux soins de santé, scolariser les enfants, se cultiver, se divertir... et avoir une vie sociale, citoyenne la plus chaleureuse possible. Brochure disponible à la Maison des Citoyens.



Ensemble protégeons notre cadre de vie

Cette publication fait l'inventaire des services et règlements qui organisent la collecte et le recyclage des déchets, et l'entretien du cadre de

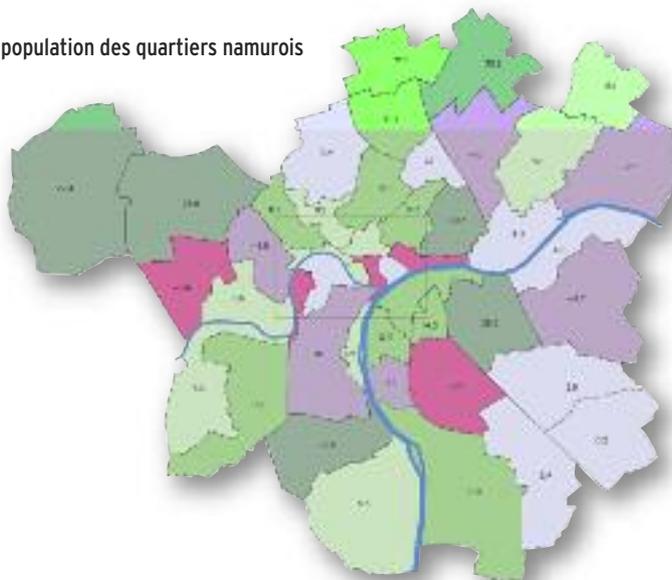
vie des Namurois.

Brochure disponible sur simple demande au 0800/935.62 ou téléchargeable sur le site www.environnement-namur.be

Maison des Citoyens

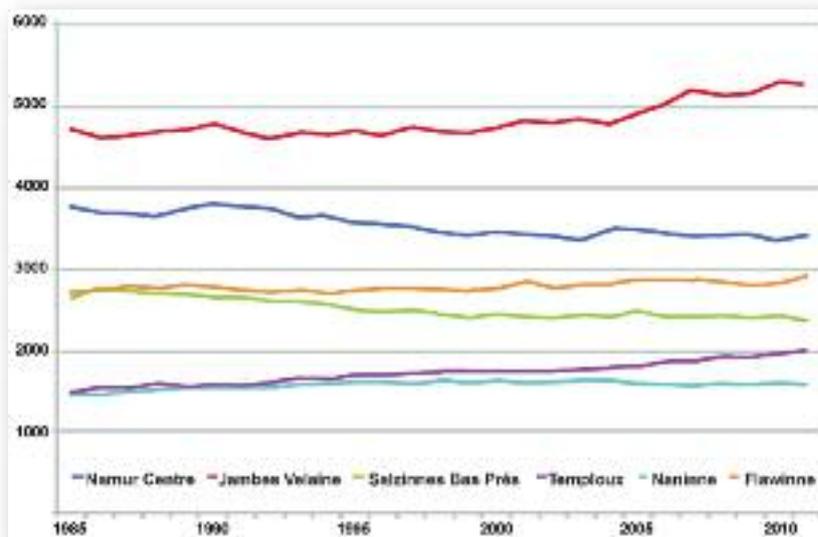
Hotel de Ville
5000 Namur
081 246 246
www.ville.namur.be

L'évolution de la population des quartiers namurois de 1991 à 2011



Evolution de la population de quelques quartiers namurois de 1991 à 2011

(source de données : CYTISE Namur)



On s'en rend compte l'analyse des chiffres statistiques révèle la multitude de facettes qui, additionnées quartier par quartier, peuvent rendre compte de la croissance de la population du Grand Namur, mais aussi de la diversité des situations, qui permettent à chacun de trouver le cadre de vie qui lui convient le mieux.

À la suite de votre demande de domiciliation, vous recevrez la visite de l'inspecteur de proximité affecté à votre quartier.
Voir page 40

La fusion des communes

Le grand Namur a 35 ans !



La commune est la plus petite division administrative de notre pays.

La Belgique en compte 589, la Wallonie, 262 dont 9 communes germanophones.

De sa création, en 1831, à 1928 l'État Belgique compte entre 2499 et 2675 communes. Entre 1928 et 1961, ce nombre se stabilise à 2663, en fonction des limites géographiques et de fusion volontaire.

Toutefois, dès 1937, le Centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat propose de fusionner les petites communes, dans un souci de rationalisation. En effet, deux ou plusieurs petites communes qui fusionnent peuvent réduire leurs dépenses en matière d'infrastructure mais aussi de personnel.

En 1960, le contexte socio-économique est difficile et la Belgique présente une dette publique élevée, suite notamment à la décolonisation du Congo. Par le vote de la Loi Unique, en 1961, le gouvernement Eyskens met en place un plan d'austérité. Celui-ci comporte un important volet social, qui suscite la colère des travailleurs et des syndicats. S'ensuivent de grands mouvements de grève générale dans l'ensemble du pays qui dureront plus de six semaines en Wallonie.

Par ailleurs, la Loi Unique simplifie les modalités pratiques de fusion pour les petites communes, et la Belgique passe de 2663 à 2359 communes en une dizaine d'années.

En 1971, deux lois étendent les possibilités de fusion aux agglomérations, sur base volontaire toujours, et dès 1975 dans le cadre d'une vaste réforme obligatoire et appliquée à tout le pays*.

Fortement décriée, notamment en raison des enjeux politiques sous-jacents, la réforme de 1975, réalisée par Joseph Michel, alors Ministre de l'Intérieur, est effective au 1er janvier 1977.

Elle sera accueillie avec de grandes réserves notamment parmi les personnels communaux. En effet, cette restructuration induisait aussi des modifications de postes importantes. Un exemple parmi d'autres : cinq communes fusionnent. Chaque commune compte un secrétaire communal. Or, il n'y a plus qu'un poste à pourvoir. Cela veut dire que 4 personnes perdent leur fonction ou, au mieux, sont mutées à un poste à moindre responsabilité. À contrario, le regroupement de certaines équipes a permis un meilleur service, ou l'acquisition de matériel qu'une petite commune seule ne pouvait envisager : c'est le même principe que l'intercommunale.

Cette réforme, toujours évoquée sous le nom de « fusion des communes », définit le territoire communal de Namur dans ses contours actuels, là où il y avait précédemment 26 entités différentes.

* sauf à Bruxelles, faute d'accord politique, et à Anvers, où la fusion se terminera en 1983.

Les villes et villages qui ont fusionné sont les entités d'aujourd'hui :

Beez - Belgrade - Boninne - Bouge - Champion - Cognelée - Dausoulx - Dave - Erpent - Flawinne - Gelbressée - Jambes - Lives-sur-Meuse - Loyers - Namur - Naninne - Malonne - Marche-les-Dames - Saint-Marc - Saint-Servais - Suarlée - Temploux - Vedrin - Wépion - Wierde - Rhisnes (partiellement)

Après la fusion des communes, la Ville recentre ses services administratifs dans un nouvel hôtel de ville. Le bâtiment (voir ci-contre) est construit rue de Fer au début des années '80.

Retrouvez-en l'histoire complète sur notre site internet : www.ville.namur.be, rubrique Historique de l'Hôtel de Ville ou en scannant le code ci-dessous avec votre smartphone.



Parmi les pays limitrophes, les Pays-Bas comptent 429 communes, le Grand-Duché de Luxembourg 116, et l'Allemagne 16 000 environ. Le record est détenu par la France, avec plus de 36 500 mairies. Un peu plus au sud, l'Italie et l'Espagne comptent 8000 communes chacune. La Belgique n'est pas le seul pays à avoir connu pareille réforme : ce fût également le cas en Norvège, aux Pays-Bas ou encore en Allemagne, avant la réunification.



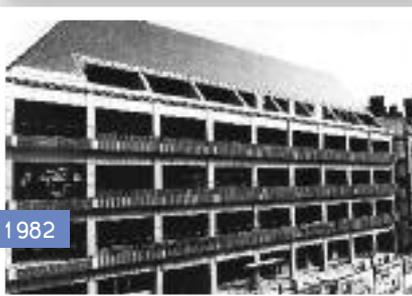
oct 1981



déc 1981



janv 1982



sept 1982



Pour la petite histoire

« Il fût un temps où l'administration communale était installée place d'Armes. Mais le bâtiment est ravagé par un incendie, pendant la guerre de 1914. La Ville fait alors l'acquisition de l'ancien Hôtel Kegelman, où le service population fût installé un temps, dans les anciennes écuries. Aujourd'hui encore, l'aile Kegelman abrite les bureaux du Bourgmestre ».

Jean-Claude Eloy

Rencontre avec le guide touristique Jean-Claude Eloy en page 32

Les archives de Malonne restituées à la Ville



Lors de la fusion des communes, le regroupement des archives des anciennes communes a fait partie des tâches reportées à plus tard dans la plupart des nouvelles entités.

Il n'était, donc pas rare que l'on laisse les archives où elles se trouvaient avant la fusion, c'est-

à-dire dans les caves ou dans les greniers des anciennes maisons communales. Dans certains cas, ces anciennes maisons communales ont été revendues, et les nouveaux occupants n'ont pas toujours mesuré la valeur de ces « vieux papiers » et s'en sont débarrassés.

Heureusement, quelques esprits plus éclairés ont parfois réalisé de vraies opérations de sauvegarde, tel l'ancien conseiller communal malonnois, Paul Marchal, par ailleurs président du Cercle d'histoire et d'archéologie de Malonne (CHAM).

Ainsi, le 26 septembre 2011, une partie des archives de l'ancienne commune de Malonne a été restituée à la Ville de Namur. Les registres restitués couvrent les années 1828 à 1909. Il s'agit soit de registres du conseil municipal, du conseil des échevins et du bureau de bienfaisance, l'ancêtre du CPAS.

Ces archives seront prochainement numérisées, afin que la Ville de Namur puisse en garder une copie à disposition des chercheurs et des citoyens. Ensuite, elles prendront la destination des Archives générales du Royaume, tout comme l'intégralité des fonds d'archives des anciennes communes qui composent le grand Namur.



Namur candidate

Access City Award 2011

L'Access City Award récompense les villes d'Europe prenant des mesures exemplaires en vue d'améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées en milieu urbain. La Ville de Namur est candidate.

L'Access City Award est décerné à la ville qui a su prendre des initiatives concertées dans quatre domaines : l'environnement bâti et les espaces publics; les infrastructures de transport et appartements; l'information et la communication; les infrastructures et services publics. Ces mesures doivent avoir un impact direct sur le quotidien des personnes handicapées et sur la ville dans son ensemble, de manière durable et en concertation avec les acteurs locaux.

La Ville de Namur est un acteur majeur de l'intégration de la personne handicapée, en matière de logement, d'aménagement de voirie, de partenariat, de mobilité, d'organisation de loisirs, etc.

Namur est une ville « handicap admis » afin de permettre à tout-un-chacun de profiter de la qualité de vie développée au fil des ans. La mise en place de balises audio à la gare, la promotion des taxis accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, l'équipement des trottoirs avec des dalles podotactiles sont des exemples concrets de mesures en faveur des PMR.

Gageons que le jury y sera sensible au moment d'attribuer ses récompenses !

Section Handicap de la Cellule Égalité des Chances

Service de Cohésion sociale : 081 24 87 56

Service Mobilité Ville de Namur : 081 24 60 87

mobilite@ville.namur.be

Collectif Accessibilité Namur : 081 24 48 16

collectifaccessibilitenamur@gmail.com

Le C.A.I est un centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère agréé par la Wallonie, ayant comme objectif de promouvoir l'égalité des droits pour tous dans une optique interculturelle. Son travail est essentiellement en soutien aux acteurs de terrain sur le territoire de la province de Namur.

Publication

Qui doit payer les réparations si votre plomberie est vétuste ? Comment mettre fin à un bail ? Logement insalubre : pouvez-vous arrêter de payer votre loyer ?

Le Service Communal du Logement édite 4 brochures pour répondre à vos questions. Vous pouvez les obtenir à la Maison des Citoyens ou les consulter sur le site internet www.ville.namur.be.



Radio interculturelle namuroise
www.rinonweb.be

RIN sur RUN 107.1

Radio Interculturelle Namuroise

Désormais, le vendredi de 17h à 20h, la RUN, Radio Universitaire Namuroise, accueille les émissions interculturelles, pilotées par le CAI à l'initiative d'une dizaine d'associations.

Les émissions de la RIN visent tous les publics, avec pour objectifs de favoriser la rencontre des communautés, la découverte des cultures des uns et des autres. Elles promeuvent les activités développées en ce sens par les associations partenaires.

Celles-ci mènent des projets favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Ainsi l'émission du 21 octobre, sur les Roms et les gens du voyage, a été réalisée en collaboration avec le Centre de médiation des gens du voyage. Vous pouvez d'ailleurs la réécouter en podcast sur le site www.rinonweb.be

Suite de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes (25/11/11), les membres de RIN donnent la parole, le 9 décembre, à la plateforme femmes de Namur. Elle rassemble une vingtaine d'associations qui luttent chacune à leur manière pour promouvoir et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Le service de médiation interculturelle de la Ville de Namur est partie prenante de ce projet.



Namur vue par les peintres

Monsieur Fabien De Roose, auteur aux éditions Racine, recherche pour son prochain ouvrage des tableaux représentant Namur.

Infos : Tél : 010.8411 24 ou

fd@dedaleculture.be



Commerces namurois

Leur richesse ? La diversité !

Namur est, à juste titre, réputée pour la qualité et la variété de ses commerces. Et cette diversité se lit dans les statistiques régulièrement mises à jour par l'ASBL Gau - gestionnaire du centre-ville. La plupart des secteurs commerciaux sont bien représentés dans le paysage namurois.

Des chiffres stables. La Corbeille compte 965 commerces en activité. Un chiffre très stable dans le temps - ils étaient 941 en 2001 et 938 en 1992.

Une belle variété. Deux secteurs d'activité dominant dans le centre de Namur. 22% des commerces font partie de l'horéca (hôtels, restaurants, cafés), 16% sont actifs dans le secteur de l'habillement (près de 20% si on y ajoute les chaussures) et 12% dans celui des services (banques, voyages, agences immobilières). L'alimentation suit avec 8%. Cette répartition des commerces par secteurs d'activité reste, également, relativement stable à Namur. Les deux principaux - horéca et habillement - se maintiennent ensemble autour des 40% de commerces depuis des années. Les commerces les moins représentés sont actifs dans des secteurs comme l'informatique, les fleurs, la mercerie, la droguerie.

Les autres quartiers. Le commerce namurois ne se résume évidemment pas à la Corbeille. Au total, le grand Namur compte plus de 2.700 commerces. Au classement des quartiers les plus commerçants, c'est bien sûr Jambes qui occupe la deuxième place avec 410 enseignes. Ensuite, on peut citer, notamment, Bouge (145), Saint-Servais (125) et Salzinnes (116 enseignes).

110.000
Combien d'étudiants à Namur ?

5700 aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
2200 à la Haute Ecole Albert Jacquard
4000 dans la partie namuroise de l'Henallux (ex-Henam)
1050 pour la Haute Ecole Provinciale
250 à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie

Soit un total de 13.200 étudiants
du supérieur

Namur ville estudiantine

Les projets Vil Sup

Rassemblant les facultés et hautes écoles namuroises, d'une part, et la Ville d'autre part, Vil Sup se veut une vitrine du dynamisme de Namur en tant que haut lieu de recherche et de formation.



Avec 6 institutions de formation supérieure et/ou universitaire sur son territoire, Namur a une forte densité étudiante. Cette présence jeune au centre ville a un impact très clair sur la vie de la cité : on pense évidemment aux festivités, et aux nombreux kots. Ce serait toutefois réduire à peu de choses le potentiel de ce que cette vie étudiante apporte à la ville.

En effet, des recherches en physique et chimie à l'institut d'informatique, un modèle du genre, les FUNDP peuvent se targuer de nombreuses collaborations avec les entreprises et le monde du travail. De même, la section Infographie de la Haute Ecole Albert Jacquard multiplie les contacts avec les secteurs techniques et industriels, et la Haute Ecole Hôtelière Provinciale a une réputation qui dépasse largement la Wallonie. Bref, les écoles namuroises regorgent de talents et de compétences qui méritent pleinement d'être valorisés.

C'est dans ce contexte que la toute jeune plateforme Ville-Enseignement supérieur a défini ses lignes conductrices pour promouvoir Namur l'étudiante. Plusieurs initiatives sont d'ores et déjà décidées. Tout d'abord la création d'une chaire universitaire offerte à Jacques Teller, chargé de cours en urbanisme et en aménagement du territoire à l'ULG. Celui-ci donnera une série de cours et conférences lors de la Semaine du Développement Durable 2012. Par ailleurs, le « Prix Vil Sup » récompensera les quatre étudiants parmi les diplômés de la promotion 2011-2012, toutes institutions confondues, qui auront proposé les meilleures présentations de fin d'étude. Enfin, la plate-forme Vil Sup planche également sur des projets liés à l'accueil des scientifiques et des étudiants étrangers.



N.E.W. organise son colloque annuel *Namur-Capitale* au Parlement Wallon le 09 décembre 2012, sur la thématique « 1914-2014, Prélude aux manifestations du Souvenir.

Infos : N.E.W. Namur Europe Wallonie - 1 Place d'Armes
5000 Namur - 081 24 11 33 - www.new.be

Infrastructures communales

Loyers

L'école joue dans la cour des grands !

Depuis plusieurs années, l'école de Loyers accuse un manque de place pour organiser ses activités pédagogiques de façon optimale. Si en 1993, une nouvelle construction accueillait les classes primaires, le bâtiment s'est très vite avéré trop petit. Consciente du problème, la Ville a fait l'acquisition de l'ancienne supérette du village, située en face de l'école dans l'optique de la transformer pour agrandir l'école. Il fut décidé en 2009 d'installer des modules provisoires sur le parking de l'ancienne supérette.



Une population scolaire en augmentation : + 10% en 2 ans

Si le nombre de classes et de professeurs est resté stable, les élèves quant à eux sont passés de 124 en 2009 à 137 à la rentrée 2011. Le projet de construction d'une nouvelle école a été repris dans le Programme Prioritaire de Travaux, permettant l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles à hauteur de 88% pour un plafond de 950.000 €. Le coût total des travaux avoisine 1.400.000 euros.

Cet été, une nouvelle toiture équipée de cellules photovoltaïques a été posée, pour un montant de 220.000 euros. Avec cette nouvelle construction, le site de Loyers joue dans la cour des grands !



Priorité pour la Ville

Sécuriser les abords des écoles

Les abords d'écoles sont depuis 2004 placés en zone 30. La Ville complète la signalisation par une approche plus globale de la sécurité routière près des établissements scolaires.

Les abords d'écoles accueillent quotidiennement de nombreux enfants et jeunes. Depuis 2004, un arrêté royal impose aux communes la création de zones 30 aux abords de toutes les écoles. Il apparaît cependant que la signalisation n'est pas toujours suffisante pour assurer pleinement la sécurité de nos enfants.

La Ville de Namur investit donc dans des travaux de plus grande ampleur. Il s'agit de créer de véritables cheminements piétons, de sécuriser les traversées piétonnes, d'améliorer l'accès aux abris bus et de veiller à la bonne intégration des cyclistes tout en permettant aux automobilistes de circuler.

Plusieurs abords d'écoles ont connu en 2011 ce type de travaux :

- rue de Géronsart à Jambes (Athénée Royal de Jambes et l'Institut Mariette Delahaut)
- rue du Lombard à Namur (Établissements des Sœurs de Notre-Dame et l'Académie des Beaux-Arts)
- rue Florent Dethier à Saint-Servais (ITN)
- rue de l'Institut à Bouge (IMP).

Il en va de même pour l'école communale d'Heuvy et la rue Jean Chalon à Saint-Servais qui accueille une crèche. La Ville investit également dans le dépose-minute afin éviter la concentration de véhicules devant l'entrée de l'établissement scolaire. Ce dispositif permet aux écoliers de cheminer en sécurité du dépose-minute jusqu'à l'école. Le nouvel aménagement de la rue du Grognon en est équipé. Ainsi, la sécurité de tous, et des plus faibles en particulier, est assurée.

Champion

La chapelle St Roch restaurée



La Chapelle dédiée à St Roch, invoqué contre la peste, fut érigée en 1849. Aujourd'hui, la peste est éradiquée en nos contrées, mais ce lieu n'est pas devenu un monument historique désuet. Au contraire, il est cher à tous les villageois !

Située à la croisée de deux routes à forte densité de circulation, la chapelle n'a pas été épargnée : percutée coup sur coup par deux véhicules, elle a été fendue de haut en bas. Comme beaucoup d'édifices de ce type, elle avait des fondations très peu profondes, environ dix centimètres ! Des réparations étant impossibles, il a donc fallu la démonter pièce par pièce pour la remonter ensuite ! Sans oublier au passage de lui offrir des fondations solides et durables, pour la joie des habitants de Cognelée et de Champion !

Dave

Rénovation de la salle Al'Copette



Après la récente inauguration des vestiaires de la Balle-Pelote de Dave c'est, aujourd'hui, au tour de la Salle Al'Copette de montrer tous ses atouts après une rénovation en profondeur. Rentrée dans le giron communal le 13 mars 2009 à la

suite de la conclusion d'un bail emphytéotique entre l'asbl Al Copette et la Ville de Namur pour une durée de 50 ans, la salle Al'Copette a ainsi pour vocation de permettre à la vie associative locale de se développer.

Si la salle Al'Copette se prépare à redevenir ce haut lieu de convivialité, la 46ème Unité scout St-Martin n'a pas été oubliée pour autant,

Le résultat est à la hauteur des espérances : les locaux scouts ont entièrement été remis à neuf et permettront à l'Unité de prendre un nouvel envol. On ne peut bien évidemment que se réjouir du partenariat qui a pu être noué entre l'asbl Al'Copette à la Ville de Namur au profit de l'Unité scout, de l'école Sainte-Marie de Dave mais aussi de l'ensemble des Namurois.



La bulle gonflable du TC JAMBES AMÉE

Avec une année d'avance sur le 50ème anniversaire, voici un cadeau « royal » pour les 200 membres du Tennis Club Jambes Amée. Il s'agit de la première et unique structure gonflable de la Ville de Namur. Cet investissement de près de 270.000 € répond aux dernières normes sportives et est même le dernier cri en terme de structure gonflable. Ce Club bientôt élevé au rang de société royale quand il célébrera ses 50 ans d'existence en 2012, pourra enfin continuer ses activités durant la saison hivernale tout en restant dans ses installations. Cette « bulle » va considérablement changer la vie de ce club. Elle permettra à son École des Jeunes d'assurer sa mission de formation au fil des saisons. Les moins jeunes, quant à eux, n'auront plus d'excuse pour ne pas entretenir leur forme pendant la saison d'hiver !





Des femmes, des ados et Sophocle



femmes"-photo de répétition © J.-L. Fernandez

Il ne faudra pas attendre quatre ans découvrir les créations mises sur pied dans le cadre de Mons 2015, Capitale européenne de la Culture. En tant que Ville partenaire, Namur accueillera du 18 au 22 janvier le premier opus du passionnant projet Sophocle de Wajdi Mouawad et de son équipe franco-québécoise.

Ce premier cycle se décline en trois spectacles autour de trois figures héroïques de *Femmes* : Les *Trachiniennes* (18 janvier), *Antigone* (19 janvier) et *Electre* (20 janvier). Entre les lois de la nature et celles des hommes, entre la soif du pouvoir et la forces des armes, le destin de chacune est scellé par des choix, qu'il s'agisse du désespoir amoureux de Déjanire, du désir de vengeance d'Electre ou de la soif de justice d'Antigone.

Le Théâtre de Namur vous invite à découvrir chaque pièce séparément ou à assister à la version intégrale les 21 et 22 janvier (6h avec pauses et entractes). Un spectacle-fleuve qui redonnera à ce spectacle l'authenticité de son souffle et montrera à quel point les héroïnes de Sophocle sont encore nos contemporaines.

Au-delà des grandes créations, Mons 2015 veut impliquer la jeune génération dans des projets "durables". Wajdi Mouawad s'est ainsi entouré de quatre groupes d'une dizaine de jeunes belges, français, québécois et de La Réunion. Parmi eux, dix Namurois de 15 ans, sélectionnés par le

Théâtre de Namur (CCR) sur base de leurs motivations et de leur implication sur du long terme. Victoria, Félix, Marine, Lena, Julie, Violette, Victoria, Pierre, Hugo et Laura ont choisi de se lancer dans cette formidable aventure humaine. Durant cinq ans, ils passeront de l'enfance à l'âge adulte au contact de Sophocle. Comment cette pensée, socle de notre civilisation, est-elle encore vivante pour ces très jeunes gens ? Que nous apprend-elle sur la cité, sur la démocratie, sur ce délicat "vivre ensemble" ?

En les frottant au travail artistique, Wajdi Mouawad souhaite leur montrer comment un processus de création est un chemin de vie. Ces jeunes Namurois seront comme des grands témoins. Non pas un conseil de sages mais, dans nos sociétés vieillissantes qui peinent tant à les entendre, un conseil de jeunes citoyens.

V.S.

www.mons2015.eu

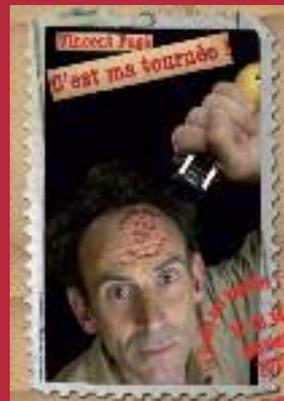
www.theatredenamur.be



Avis aux jeunes Namurois qui auront 16 ans en 2012. La Ville relance ses chèques culturels "16 Nam" qui leur ouvrent les portes d'une vingtaine d'institutions culturelles ou d'événements.. L'occasion pour eux d'assister, gratos ou à petits prix, à des spectacles au Théâtre de Namur, à la Maison de la Culture, à la Maison de la Poésie ou à Jardin Passion, de s'en mettre plein la vue et les oreilles au Caméo, au Belvédère, au Nam in Jazz ou à la Médiathèque, d'aller voir ce qui se trame dans les musées, les bibliothèques et au sommet de la Citadelle, bref, de profiter de leurs 16 ans pour faire le plein de culture !

Service de la Culture
tél : 081 24 64 36.

Tranches de rire sur les planches



À la Ruelle aux Baladins, on préfère se fendre la poire plutôt que de se prendre la tête. A l'affiche cet hiver, deux comédies déjantées écrites et en partie jouées par des Namurois.

En avant-goût des fêtes de fin d'année, vous pourrez vous dilater la rate en compagnie de Hugo Rezeda et de son "Joyeux Noël, bordel". Une pièce qui commence comme un joli conte de Noël (le réveillon en famille) mais qui part en vrille lorsque débarquent des invités surprises.

Le comédien Vincent Pagé et le metteur en scène Jacques Neefs prendront la relève en janvier avec "C'est ma tournée". Vincent Pagé, les Namurois connaissent forcément. Tour à tour facteur et acteur (impossible de le rater sur son triporteur à Namur en Mai), c'est un véritable homme de lettres. A force de les distribuer, le matin, dans les boîtes aux lettres, le soir, sur la scène, l'idée lui est venue de nous parler de sa vie de facteur, même s'il prétend qu'elle a moins de cachet que celle d'un comédien. Pendant 1h30, il nous raconte ses incroyables aventures postales, à pied, à vélo et à mobylette. Pour notre plus grand plaisir, avec son timbre si caractéristique, il nous entraîne dans sa tournée.

V.S.

"Joyeux Noël, bordel" du 5 décembre au 17 décembre à 20h30 et le 18 décembre à 16h30 - "C'est ma tournée" les 13 et 14 janvier à 20h30 et le 15 janvier à 16h30

La ruelle aux Baladins

31 rue Général Michel à Namur
tél : 0495 22 77 45.

www.laruelleauxbaladins.be

Agenda

théâtre de namur



Vertical Road © Richard Haughton

Du 7 au 22 décembre

L'enfant qui...

Lumineux, sensible et facétieux, ce spectacle sous chapiteau de Patrick Masset est un enchantement. Mariant poésie, acrobaties, chants lyriques, marionnettes et arts plastiques, il évoque une enfance douloureuse minée par la maladie.

Du 9 au 11 décembre

Vertical Road

Entre quête spirituelle et tourbillon des corps, Akram Khan et ses huit danseurs venus d'Asie, d'Europe et du Proche-Orient font vibrer la scène d'un élan aérien. Un mélange d'énergie pure et de grâce suspendue comme sur les traces furtives des anges.

14 et 15 décembre

Micro

Dans ce spectacle-laboratoire, Pierre Rigal joue avec les instruments et les corps comme un enfant dans une plaine de jeux. Les objets se bousculent, changent de place et les protagonistes ne peuvent que suivre ces mouvements déjantés.

Du 27 au 29 décembre

Sois belge et tais-toi !

L'actualité revue et corrigée par André et Baudouin Remy, Joël Riguelle et leur bande de joyeux trublions.

Du 10 au 14 janvier

Soudain l'été dernier

Peur de l'anticonformisme, du jugement, peur de perdre la face ou d'être pris pour fou... A l'heure de l'omniprésence de l'information, le chef d'œuvre de T. Williams mis en scène par n'a rien perdu de sa pertinence.

Du 11 au 27 janvier

Les pères

Julie Annen signe une pièce pleine de tendresse, d'étonnement et d'humour créée à partir des témoignages de pères du monde d'entier, d'âges, de cultures et de convictions différentes.

Du 26 au 28 janvier

Et puis j'ai demandé à Christian de jouer l'intro de Ziggy Stardust

Autour de la figure mythique de Bowie/Ziggy Stardust, Renaud Cojo nous livre une performance drôle et profondément humaine qui rend hommage à ces gens qui s'inventent un double artistique pour échapper à leur vie banale !

Du 31 janvier au 4 février

Confidences trop intimes

Parce qu'elle s'est trompée de porte, Anna confie ses déboires conjugaux à un conseiller fiscal qui n'a pas le courage de lui dire qu'il n'est pas psy. Une comédie sentimentale intrigante autour des thèmes de la psychanalyse et du voyeurisme.

Du 7 au 11 février

Babel ou le ballet des incompatibles

Sous la direction de la jeune metteuse en scène Peggy Thomas, sept comédiens belges formidables dans une variation contemporaine du Misanthrope de Molière.



Kiss and cry © Maarten Vanden Abeele

10 février

Concert Rodrigo Leão

Connu comme l'un des compositeurs contemporains portugais les plus renommés, notamment pour son travail au sein de Madredeus, Rodrigo Leão offre un cocktail musical fait de musiques latines, valse, tangos et pop.

Du 15 au 18 février

Murmures des murs

Après L'Oratorio d'Aurélia, voici le nouveau spectacle de Victoria Thierree Chaplin pour sa fille Aurélia. L'acrobate poète y évolue au milieu de décors fantasmagoriques pour nous entraîner à nouveau sur les chemins de l'imaginaire.

Du 24 février au 1er mars

Kiss and cry

Performance théâtrale et filmique exécutée en direct, Kiss and Cry met le spectateur face à l'envers du décor. Un voyage onirique et la rencontre inédite d'une grande chorégraphe (M-A. De Mey), d'un auteur de talent (Thomas Gunzig) et d'un maître du 7e art (Jaco Van Dormael).

Du 1er au 4 mars

Cendrillon

Après le Petit chaperon rouge et Pinocchio, Joël Pommerat s'approprie, transforme et sublime le conte de Cendrillon. Après ce spectacle, vous ne regarderez plus les fées, les princesses et les sorcières de la même manière. Leurs traînées de clichés auront volé en mille éclats de joie, de lumières, de rires et de vie.

Théâtre de Namur
tél : 081 22 60 26
www.theatredenamur.be
www.sunproduction.be

V.S.

Expos

Expo Teddy Bear & Cie

Elvis Presley en a fait un tube (Teddy Bear, let me be your), Karine et Rebecca lui ont dédié la plus belle des berceuses, le cinéma et la littérature l'ont transformé en héros : Paddington, Winnie, Rupert... Célèbre ou sous couvert d'anonymat, Teddy Bear est partout ! Jusqu'au 8 janvier, le Service de la Culture lui rend hommage à travers une exposition au charme délicieusement rétro et un bel éventail d'animations pour toute la famille à la Galerie du Beffroi.

Pour l'exposition Teddy & Cie, le Musée du Jouet de Bruxelles a sélectionné une grande variété d'ours en peluche, dont quelques centaines, dans l'unique but de ravir les mirettes des petits et des grands. Certains ours, très anciens et fragiles, vous font les yeux doux dans une vitrine. D'autres s'égayent joyeusement dans la Galerie du Beffroi, jouant à la maîtresse d'école ou à la marchande, conduisant un vieux bus ou un bateau. Les plus grandes marques ont leurs ambassadeurs : Hermann, Clemens, Süssenguth et bien sûr Steiff, la firme qui a fabriqué les premiers ours en peluche (1903) et qui viendra émerveiller les bambins avec ses décors peuplés de nounours tout doux.

En parcourant l'exposition, vous apprendrez pourquoi l'Allemagne et les Etats-Unis revendiquent la paternité de l'ours en peluche et vous découvrirez ainsi ce qui réunit Margarete Steiff et Théodore Roosevelt. Vous ferez connaissance avec Mimo, Lele, Titi et d'autres ours mal en point qui ont croisé la route d'un collectionneur avisé (un arctophile !) et cajolés, rafistolés, ils ont repris du poil de la bête !

Durant toute la durée de l'exposition, il y aura des animations gratuites pour toute la famille : des visites animées pour les écoles, des contes et lectures pour les bambins et leurs parents (18 décembre et 3 janvier), un studio photo où vous pourrez venir vous faire tirer le portrait seul, en famille ou entre amis, avec votre doudou (28 décembre et 4 janvier).

À travers ces activités, l'exposition rendra hommage à tous les animaux en peluche qui nous ont accompagnés durant notre tendre enfance, partageant nos rires et nos larmes, nos jeux espiègles et nos secrets de polichinelle, supportant sans grogner nos colères, nos rhumes, nos étreintes nocturnes au risque, bien souvent, d'en perdre un œil, une oreille... mais jamais le sens de l'*humours* !

V.S.



"Teddy & Cie" jusqu'au 8 janvier
à la Galerie du Beffroi, du mardi au samedi de 11h à 18h
et le dimanche de 12h à 18h (sauf les 24 et 31 jusque 16h)
fermée les 25/12 et 01/01.
Service de la Culture : tél : 081 24 64 36 - www.ville.namur.be



Humour et émotion

à la rétrospective des photographes de presse

Vous les avez sûrement croisés, l'appareil en bandoulière ou l'œil rivé au viseur, lors d'un spectacle, une compétition sportive, une manif', un rendez-vous festif parmi tant d'autres à Namur. Jour après jour, ils captent des scènes de vie, des visages, pour les partager avec vous, lecteurs, dans les colonnes des quotidiens ou des magazines. Bruno Arnold et Xavier Willot (agence de presse EUEYES), Philippe Berger (L'Avenir), André Dubuisson (Confluent), Jacques Leurquin (Ville de Namur), Vincent Lorent (free-lance)... Ces photographes de presse vous donnent rendez-vous à la galerie du Beffroi, du 13 janvier au 12 février, pour vous présenter leurs différents regards sur l'actualité de l'année écoulée. L'actualité se déclinera cette année également en vidéo avec les clips réalisés par Jacques Duchateau pour le site de L'Avenir et en dessins à travers les caricatures réalisées par André Dubuisson pour des magazines tels que Confluent, L'instant ou Le Pourquoi pas ? On peut s'attendre à un humour mordant de la part de ce mordu de l'actu qui passera en revue plus de trente ans de caricatures. Il y aura aussi de l'émotion dans cette rétrospective avec l'hommage rendu à Pierre Dandoy, le doyen des photographes de presse namurois, qui aurait eu 90 ans en janvier prochain.

Galerie du Beffroi, 13 rue du Beffroi à Namur, ouverte du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h.

Exposition Thierry Robrechts,

Novembre 2011, Paris



Le namurois présentait plus de 80 pièces (toiles, dessins et sculptures) dans le cadre de la Week-End Gallery, dans le 13e arrondissement parisien.

Un public curieux, nombreux, était au rendez-vous, une belle reconnaissance pour l'artiste, qui donnait à voir et questionner le fruit de plusieurs mois de travail.

L'église Notre-Dame

un chœur à prendre !



Patrimoine exceptionnel de Wallonie, l'église Notre-Dame

sera bientôt très courtisée par tous les mélomanes.

Le CPAS, gestionnaire des lieux, compte en effet rénover ce qui est devenu l'Espace culturel d'Harscamp pour en faire un lieu dédié à la musique classique mais ouvert à d'autres disciplines artistiques.

Il s'agira de refaire la toiture et de créer une issue de secours courant 2012. Jean-Marie Marchal, qui dirige le Centre d'art vocal et de musique ancienne (CAV&MA), se réjouit de voir ce bel écrin conforté dans sa vocation culturelle.

Le Chœur de chambre de Namur et les Agréments ont investi l'église Notre-Dame, en septembre dernier, pour y enregistrer des cantates profanes de Bach. Pourquoi avoir choisi ce lieu ?

J-M.M. Le CAV&MA est toujours en recherche d'un lieu de travail et d'enregistrement adapté à ses productions artistiques à Namur. Le Chœur de Chambre et les Agréments sont en effet "nomades" dans leur ville d'attache, répétant dans diverses salles ou églises selon les disponibilités. Lorsque nous avons été informés de la désacralisation de l'église Notre-Dame et de sa possible affectation à des missions culturelles, nous avons immédiatement marqué notre intérêt. L'église a des proportions très intéressantes pour nous et une acoustique saine. Une fois restaurée, elle sera aussi un lieu "inspirant" pour les musiciens du fait de sa beauté et de sa majesté.

V.S. Quelle serait, selon vous, la meilleure affectation pour l'Espace culturel d'Harscamp ?

J-M.M. Les concerts classiques et enregistrements, tout d'abord. Des expositions sont également envisageables vu l'espace disponible et sa possible modularité. Divers aménagements sont nécessaires, notamment pour améliorer l'isolation phonique et corriger l'acoustique en fonction du répertoire musical. Il faudra aussi travailler à l'équipement du lieu (éclairage, chauffage...), à l'accueil des artistes et du public.

Comptez-vous l'investir pour d'autres enregistrements ou concerts ?

J-M.M. Il est évident que si le lieu est ainsi aménagé, nous sommes candidats à l'occuper régulièrement. Le Festival musical de Namur, en juillet, et la Société Philharmonique de Namur, en saison d'hiver, seront très certainement intéressés également.

En attendant, votre actualité reste chargée...

J-M.M. Nous venons en effet de publier en CD un oratorio italien de Michelangelo Falvetti "Il Diluvio Universale", qui rencontre un énorme succès et s'est retrouvé n°1 des ventes Internet en musique classique. C'est une oeuvre magnifique, émouvante et accessible à tous les publics. Au printemps sortira l'enregistrement des cantates de Bach que nous avons réalisé à Notre-Dame en septembre dernier. Nos prochains concerts nous mènent un peu partout en Europe, notamment en France. A Namur, nos prochains rendez-vous sont programmés le 18 avril (Beethoven par les Agréments et Guy Van Waas), le 28 avril (Henry Du Mont, le maître de chapelle de Louis XIV à Versailles, avec le Chœur de Chambre de Namur et Bruno Boterf), le 10 mai (un programme Renaissance sur le thème des plaisirs de la vie... au Parlement Wallon) et le 9 juin (concert d'ouverture du Festival de Wallonie 2012, dirigé par Leonardo Garcia Alarcon). Le travail ne manque pas et le plaisir de faire goûter à de l'excellente musique non plus!

V.S.

Programme complet sur www.cavema.be
eglisenotredamenamur.jimdo.com/

Les rendez-vous classiques de Namusiq' & Cavatine

8 décembre (12h30) • Maison de la Culture : concert-analyse avec Le Musica Ricercata pour piano de György Ligeti par P. Sigrist (piano) et J.-M. Rens (analyse)

11 décembre (11h00) • Maison de la Poésie : La jeune fille et la mort de Schubert par le Quatuor CoryFeye

12 janvier (12h30) • Palais Provincial : Splendeurs du passé par l'Ensemble La Coribante (flûte, clavecin et violoncelle baroque)

15 janvier (11h00) • Maison de la Poésie : récital de flûte et piano "Paris - New York : les années folles" par Toon Fret et Thomas Dieltjens

29 janvier (18h00) • Maison des Mariages : Quintette de Brahms et Quatuor américain de Dvorak par Ronald Van Spaendonck (clarinette) et le Quatuor Ardente

9 février (12h30) • Brasserie François : airs et duos d'opéra de Pergolesi, Mozart, Borodine, Beethoven, Verdi par Jasmine Daoud (soprano), Paul Gerimon (ténor) et Pierre Feraux (piano)

12 février (11h00) • Maison de la Poésie : récital de violon et accordéon (classique, klezmer, tzigane, Piazzola, Brel...) par le Duo Rubato

8 mars (12h30) • Foyer du Théâtre : Amorrroma duo (folk baroque, mazurka, waltz, scottisch, rondeau) par Sarah L. Ridy (harpe) et Jowan Merckx (flûtes)

Concerts NAMusiq' (12h30) : Réservations au Centre Info touristique Halle al'chair, du mardi au dimanche de 10h à 17h - tél : 081 24 64 48. www.ville.namur.be

Concerts du dimanche à la Maison de la Poésie (11h) et à la Citadelle (18h)
tél : 0487 36 84 51
www.cavatineasbl.be

Agenda

DÉCEMBRE 2011

02.12.11 à 19h **Europalia Brasil**

"Poètes Brésiliens d'aujourd'hui" - Maison de la Poésie et de la Langue Française
Infos : 081.22.53.49 - www.mplf.be

02.12.11 - 04.12.11 **Festival EOP**

(Extraordinary People)
Festival de films sur le thème "Handicap" à la Maison de la Culture (Namur)
Infos : www.eopfestival.be

04.12.11 **Marché du Tissu**

Namur Expo - Infos : 081.47.93.47
www.marchedutissu.com

04.12.11 à 14h30 **Balades au Pays de Namur**

Départ du Musée Groesbeeck de Croix
Infos : 081.24.64.49 - www.namurtourisme.be

06.12.11 - 12h & 20h **Cheyenne Autumn de John Ford**

Les Classiques du mardi à la Maison de la Culture - Infos : 081.77.67.73
www.anema.province.namur.be

11.12.11 **Théâtre : "Dji vou, dji n'pou"**

au CINEX - Infos : 081.46.01.51 - 081.22.33.54
www.lichwès.be

12.12.11 **Apéro-livre : "La gourmandise"**

Bibliothèque Communale, Venelle des Capucins, 6 - Namur - Infos : 081.24.64.40

13.12.11 - 12h & 20h **Alternofilms : "Combattre nos droits"**

de Frans Buyens, à la Maison de la Culture - Infos : 081.77.67.86

16.12.11 à 12h30 **Apé'Rops : "L'art du dessin"**

Musée Rops - Infos : 081.77.67.55
www.museerops.be

16.12.11 à 20h30 **Bal Folk**

Avec Snaarmaarwaar, à la Ferme de Vevy Weron (Wépion) - Infos : 0497.13.08.53 - www.legoutdautrechose.be

16.12.11 à 20h30 **Philharmonie :**

"Kozhukhin et l'orchestre national"

Théâtre de Namur - Infos : 081.22.60.26 - www.theatredenamur.be

16.12.11 **Rendez-vous de proximité des Aînés,**

avec "Les Garnements" à la Salle F. Laloux, Parc Astrid à Jambes
Infos : 081.24.65.86

17.12.11 **Marche d'Hiver**

Au départ de la Salle du Bienvenu à Wépion, découvrez les coteaux de la Citadelle lors d'une marche "Namur illuminée" - Infos : 081.74.11.60 - www.walloniamur.be

20.12.11 - 12h et 20h **Blow Up**

De Michelangelo Antonioni
Les Classiques du mardi à la Maison de la Culture - Infos : 081.77.67.73 - www.anema.province.namur.be

29.12.11 **L'art postal**

Atelier intergénérationnel à la Bibliothèque communale, Venelle des Capucins, 6 - Namur - Infos : 081.24.64.40

JANVIER 2012

03.01.12 - 05.01.12 à 16h **Théâtre : Piccoli Sentimenti**

Spectacle Jeune Public - A partir de 2 ans et demi - Au Grand Manège - Infos : 081.226.026
www.theatredenamur.be

05.01.12 à 20h30 **Philharmonie : "Frank Braley en récital"**

Théâtre de Namur - Infos : 081.22.60.26 - www.theatredenamur.be

06.01.12 à 16h **Amour et Jambe cassée**

Spectacle Jeune public au Théâtre de Namur
Infos : 081.226.026 - www.theatredenamur.be

07.01.12 à 20h **Soirée de Gala & Concert de Nouvel An**

L'Ensemble instrumental de Wallonie et le Jeune Ballet de Namur, au Théâtre Royal de Namur - Infos : 081.226.026

08.01.12 à 15h **Théâtre : "Au paradis dès nwârs âmes"**

par les "Djones tchats" de Vodecée au CINEX - Infos : 081.46.01.51 - 081.40.20.69 - www.lichwès.be

09.01.12 **Apéro-livre : "La poésie Brésilienne, du romantisme à la poésie contemporaine"**

à la Maison de la Poésie et de la Langue Française - Infos : 081.22.53.49 - www.maisonde-lapoesie.be

11.01.12 **Forum aux professions**

Namur Expo - Namur - Infos : 081.47.93.47 - www.namurexpo.be

13.01.12 - 15.01.12 **Théâtre : "C'est ma tournée"**

Vendredi et samedi à 20h30 et samedi à 16h30, à la Ruelle aux baladins
Infos : 071.43.00.32



15.01.12 à 16h **Théâtre Braque à Fond**

Au Grand Manège Infos : 081.226.026 - www.theatredenamur.be

15.01.12 de 7h à 15h **Marche de la Citadelle**

Circuits de 4, 7, 11, 15, 22 et 30 km dans le domaine fortifié, la Citadelle, le bois de la Vecquée - Circuit de 4 km accessible aux personnes à mobilité réduite
Infos : 081.51.17.06 (asbl les Spitants de Namur)

20 - 22.01.12 à 15h **Théâtre : Dès briques et dès brokes**

Comédie par la société dramatique "Les vrais amis" à la Salle des fêtes Saint-Berthuin (Malonne) - Infos : 081.44.41.33

20.01.12 **Rendez-vous de proximité des Aînés**

Avec Mickael Martin, au Centre Namurois des Sports (Salzinnes) - Infos : 0475.42.00.92 (Comité d'Animation de Flawinne)

28.01.12 **Soutien Georges and the Wonder Brassens**

Soirée-cabaret à Gelbressée
Infos : 081.21.56.63 ou 0472.441.430 - www.gelbreesee.be

Le 23 décembre ne manquez pas la grande Parade Lumineuse !

Rendez-vous dès 17h30 dans les rues de Fer et de l'Ange pour admirer ce spectacle haut en couleurs !

Infos : 081.24.63.33
www.tourdessites.be

FÉVRIER 2012

08.02.12 à 20h30 Philharmonique : Astoria presents Astor Piazzolla

Les standards du "tango nuevo" : la muerte del angel, Chiquilin de Bachin, Nuestro Tiempo, Chin Chin, Soledad, Maria de Buenos Aires... au Théâtre - Grande salle
Infos : 081.226.026 - www.theatredenamur.be

09.02.12 à 12h30 La poésie brésilienne, du romantisme à la poésie contemporaine

Europalia Brasil - Maison de la Poésie - Infos : 081.24.64.40

09.02.12 à 19h Dictionnaire des mots du sexe

Soirée Langue française en compagnie d'Agnès Pierron à la Maison de la Poésie - Infos : 081.22.53.49

10 & 11.02.12 de 10h à 18h Salon Études & Professions

Information et orientation sur les études, par le SIEP- Infos : 081.251.404 - www.siep.be

10.02.12 à 20h Louise Labé ou l'amour fou

Récital de la Compagnie de l'Aube à la Maison de la Poésie - Infos : 081.22.53.49

11.02.12 à 14h30 Au rendez-vous des Poètes

Maison de la poésie - Infos : 081.22.53.49

11.02.12 à 20h Les lettres de la religieuse portugaise

de Guilleragues, à la Maison de la poésie - Infos : 081.22.53.49



12.02.12 à 15h Théâtre : "Li chance"

Pièce de Jules Evrard, par " Li tÿâte dè l'Praille" de Tamines, au CINEX- Infos : 081.46.01.51 - 081.40.20.69 - www.lichwès.be

16 & 17.02.12 à 13h30 Les Oiseaux Moqueurs

Duo littéraire, chansonnier et poético-comico-troupier à la Maison de la Poésie
Infos : 081.22.53.49

17.02.12 Rendez-vous de proximité des Aînés

Avec Eighth one band, Salle Asty Moulin (Saint-Servais) - Infos : 0476.76.88.93

25.02.12 Country Cooking

Soirée-cabaret à Gelbressée
Infos : 081.21.56.63 ou 0472.441.430 - www.gelbreesee.be

25 et 26.02.12 Oxyzen

Namur Expo - Infos : 081.47.93.47 - www.namurexpo.be

MARS 2012

02.03.12 à 20h30 Noir's avec Didier Laloy

Concert à la Ferme de Vevy Weron, 15 (Wépion) - Infos : 0497.13.08.53
www.legoutdautrechose.be

02.03.12 - 04.03.12 La Poésie et la Spiritualité

Maison de la Poésie - Infos : 0473.38.48.94

07.03.12 - 28.03.12 Cirque Bouglione

Esplanade de la Citadelle (Namur)
Infos : 081.24.63.33

9.03.12 à 20h30 "Filip Jordens, hommage à Brel"

Musiques actuelles au Théâtre de Namur - Infos : 081.22.60.26 - www.theatredenamur.be

10.03.12 à 16h Théâtre : Debout !

Spectacle Jeune public - A partir de 8 ans - au Grand Manège (Namur)
Infos : 081.226.026 - www.theatredenamur.be

17-18.03.12 & 24-25.03.12 Chambres avec vues

2e parcours d'artistes, sur tout le territoire namurois. Découvrez le programme complet dans le prochain Namur Magazine, début mars - Infos : 081.24.64.37 - www.ville.namur.be

Les expositions

Jusqu'au 23.12.11

Un air de Wallonie

Exposition pluridisciplinaire d'artistes wallons - Du lundi au vendredi, Parlement Wallon, Hospice Saint-Gilles, Namur - Infos : www.lieuxcommunsnamur.com

Jusqu'au 01.07.12

Rohan GRAEFFLY et Brice MARE

Lieux-Communs Place de la Station, 1 - Namur - www.lieuxcommunsnamur.com

Jusqu'au 31.03.12

Photographie trouvée

Exposition au Théâtre Royal de Namur (salle du Foyer) - Infos : 081.22.60.26 - www.theatredenamur.be

13.01.12 - 12.02.12

Rétrospective 2011 - Photographes de presse namurois

Voir page 18 - Galerie du Beffroi
Infos : 081.24.64.33

9.02.12 - 19.03.12

Cédric Van Turtelboom

Exposition photo : Nomade des No Man's Land au Théâtre de Namur (entrée libre les soirs de spectacle) - Infos : 081.226.026 - www.theatredenamur.be

20.02.12 - 01.04.12

Du papyrus au livre électronique

Exposition à la Galerie du Beffroi
Infos : 081.24.64.33 (Service Culture - Ville de Namur)

L'agenda des événements
Janvier - Juin 2012
sera disponible
dès janvier
dans tous les points
d'information
de la Ville :
Maison des Citoyens,
Office du Tourisme, ...

Du 20 au 24 février 2012

Des vacances pour grandir, des vacances pour s'épanouir...

Plaines de vacances

pour les jeunes de 3 à 12 ans, du 20 au 24 février, à l'école communale de Jambes et de Wépion. PAF (comprenant le potage à midi et une collation à 16h00, une excursion et une séance de natation pendant la semaine) : 25 € / 30 €.

Et si on profitait des vacances pour bouger, se détendre, choisir, apprendre autrement, s'évader, créer...

Par les jeux de coopération, l'équipe Jeunesse propose aux enfants de mieux se connaître, de prendre confiance en eux, de développer leur autonomie, d'apprécier leurs différences, de mieux communiquer et surtout de vivre en groupe de manière harmonieuse.

Garderie

- garderie uniquement à l'école Lazaron (rue Pépin, 2c), de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30.

Prix : Forfait de 5 €

- cars : départ à 08h30 de l'école Lazaron; retour vers 16h45 au même endroit.

Stage de Théâtre

pour les 13-18 ans : « Petits meurtres au château » à l'Auditorium du Conservatoire, Avenue Jean Materne, 162 à Jambes, PAF : 70 €

« Abordons la comédie de boulevard où des personnages truculents et hauts en couleurs se découvrent, s'associent se déchirent pour pimenter à souhaits l'enquête d'un inspecteur de police et de son adjoint aux méthodes particulières. Et si le coupable n'était pas celui auquel le public songe ?

Surprise, suspense, rire et fou rire au rendez-vous, dans la découverte d'un théâtre d'un autre genre. »

Au programme de ces 5 jours

Une approche réelle du travail professionnel ; s'approprier une histoire et la mettre en scène.

- un jeu d'écriture, un travail au niveau du rythme, des énergies, des surprises... Une réelle construction de personnages ;
- techniques théâtrales, jeux d'impro., appropriation de l'espace, pose de la voix, construction de la mise en scène, recherche de musiques et d'accessoires ;
- spectacle présenté à la fin du stage.

Animateur : Thierry Colard, auteur-comédien et animateur d'ateliers théâtre pour adolescents.

Infos : Maison des Citoyens

Hôtel de Ville à 5000 Namur

081 24 63 77-78

jeunesse@ville.namur.be

www.ville.namur.be/jeunesse



Concours tremplin Verdur Rock



Le samedi 30 juin 2012, la finale du concours tremplin Verdur Rock aura lieu lors de la 28ème édition du Festival organisé par le Service Jeunesse de la Ville de Namur.

Ce concours, ouvert à tous les groupes de musique actuelle non professionnels mais présentant un répertoire original, résidant dans la Fédération Wallonie Bruxelles, est doté de divers prix en espèces dont 2 500 € de la Ville de Namur, ainsi que des participations à divers festivals importants.

Un jury de professionnels de la musique se réunira début mai 2012 et sélectionnera les 5 groupes qui participeront à la finale. Date limite d'inscription : 13/04/12

Le règlement formulaire d'inscription peut être obtenu par téléchargement sur <http://www.verdur-rock.be> ou auprès du Service Jeunesse de la Ville de Namur, Tél. 081/246.432 - 081/246.450, verdur-rock@ville.namur.be



Agenda

03.12.11

Challenge 2011 des joggings de la Ville de Namur

Corrida de Namur

7,8 km

Infos : 081 24 63 75



18.12.11

Cyclo Cross

Epreuve de la Coupe du Monde de Cyclo Cross à la Citadelle (voir page 44) - Infos : 081 24 60 03

30.01.12

Mérite Sportif

Remise du Trophée du Mérite Sportif namurois au Hall Octave Henry (Saint-Servais) (voir page 46) Infos : 081 24 60 03 ou 081 24 63 75

05.02.12

Tournoi de Mini-Foot

Tournoi de mini-foot inter Maisons des Jeunes au Centre Sportif Namurois de Tabora - Infos : 081 77 71 70

12.02.12

Run & Bike VTT

Journée Run & Bike à Malonne et à la Citadelle Infos : 0499 34 40 80

Stages sportifs

Pour les enfants de 3 à 16 ans - au Centre Namurois des Sports de Tabora (sauf mention contraire)

Vacances de Noël et Nouvel An

(Du 27/12 au 30/12/11, et/ou du 03/01 au 06/01/12)

Éveil du corps par le jeu (agilité, adresse, découverte...)

De 3 à 5 ans - 42 € de 9h00 à 16h00 - 22 € de 9h00 à 12h00, par semaine de stage

Mini-sports (natation tous les jours)

Pour les 5 - 6 ans - de 8h30 à 16h15 - 40 € / semaine

Danse / rythmique | Mini-sports

Pour les 5 - 7 ans (Nouvel An uniquement) - de 8h30 à 16h15 - 40 € / semaine

Multisports (natation tous les jours)

De 7 à 12 ans - de 8h30 à 16h15 - 40 € / semaine

Danse /Jazz / Multisports

Pour les 8 -12 ans (Nouvel an Uniquement) - de 8h30 à 16h15 - 40 €

Danse afro-cubaine / latino americaine

Pour les 10 à 16 ans. (Noël uniquement) - de 8h30 à 16h15 - 40 €

Tennis de table

Pour les 9-16 ans - de 8h30 à 12h00 (Nouvel an uniquement) - 22 €

Escalade en salle

Pour les jeunes de 9 à 16 ans, à la salle « Roc Evasion », rue d'Enhaive à Jambes, de 9h00 à 12h00 (Noël uniquement) - 52 €

Congé de carnaval

Du 20/02 au 24/02/12

Éveil du corps par le jeu (agilité, adresse, découverte...)

Pour les 3 - 5 ans. (1 heure d'accoutumance à l'eau chaque jour)

52 € de 09h00 à 16h00 - 27 € de 09h00 à 12h00

Mini-sports (natation tous les jours)

5- 6 ans - de 08h30 à 16h15 - 50 €

Mini-sports (natation tous les jours)

7 - 12 ans. - de 08h30 à 16h15 - 50 €

Basket-ball / Multisports (3h de basket/3h de multisports)

6 - 10 ans, au centre sportif (souvenir) rue Michiels à Jambes - de 08h30 à 16h15 - 50 €

Karaté et self defense

pour les 8 - 12 ans - de 09h00 à 12h00 - :27 €

Danse / rythmique | Mini-sports

pour les 5 - 7 ans - de 08h30 à 16h15 - 50 €

Danse / Jazz / Multisports

pour les 8 - 12 ans - de 08h30 à 12h00 - 27 €

Tennis de table

pour les 9-16 ans - de 8h30 à 12h00 - 27 €

Équitation / multisports

pour les 6 - 12 ans - 110 €

de 09h00 à 12h30 : équitation à Hingeon (RDV au manège le matin)

De 12h30 à 16h15 : sports C.N.S (reprise des enfants au C.N.S)

Escalade en salle

pour les 9 - 16 ans, à la salle « Roc Evasion », rue d'Enhaive à Jambes, De 9h00 à 12h00 P.A.F. : 65 €

Centre namurois des sports avenue de Tabora à Namur

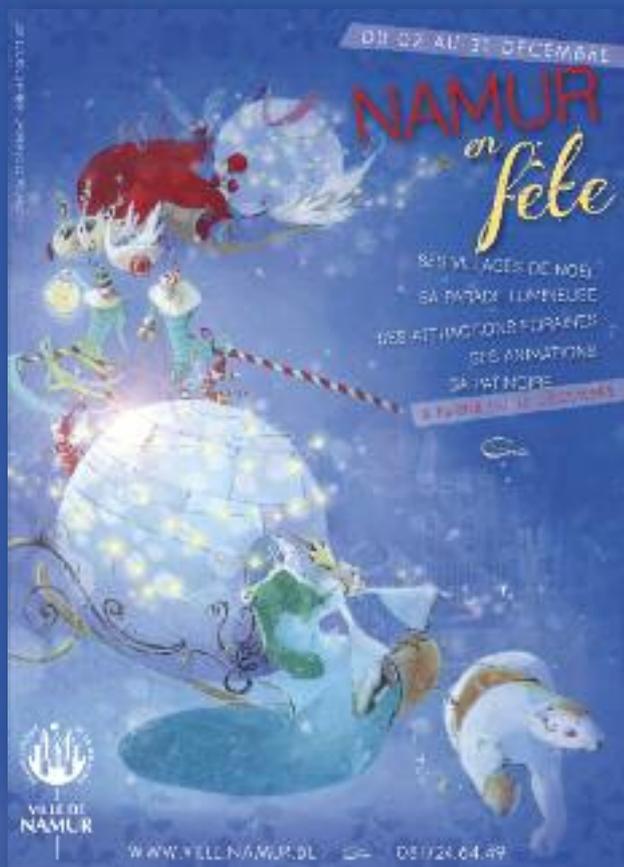
Inscription :

Maison des Citoyens - Hôtel de Ville à 5000 Namur - 081 24 63 77-78

jeunesse@ville.namur.be www.ville.namur.be/jeunesse

Le grand tourbillon

NAMUR en fête



Du 2 au 31 décembre, c'est le grand tourbillon des fêtes à Namur.

Villages de Noël, rues illuminées, patinoire, métiers de bouche et animations foraines. De quoi s'offrir quelques tours de manège ou de glisse entre deux emplettes au Village de Noël et dans les boutiques namuroises. Cette année, un rendez-vous très festif vous est donné le 23 décembre au soir ! Une grande parade de Noël, toute en lumières et en sons, illuminera les rues de Fer et de l'Ange pour le bonheur des petits et des plus grands...

Ses villages de Noël

du 2 au 31 décembre

Place d'Armes

- Chalets ouverts tous les jours de 11h à 20h
- nocturnes les 3, 10 & 17 décembre jusqu'à 22h30
- tous les samedis et dimanches : dès 14h30 groupes folkloriques et fanfares, déambulatoires et chorales
- tous les soirs, 7j / 7 : grand chalet « Le Repère des Rennes » ouvert jusqu'à minuit avec concerts et soirées thématiques

Balades en calèche

- les 3, 10 & 17 décembre au départ de la rue de fer de 13h à 16h
- le samedi 24 décembre au départ du grognon de 13h à 16h

Visite du Père Noël

- les 10, 17 & 24 décembre de 13h à 17h

Rue de Fer

- Chalets ouverts tous les jours de 11h à 19h, les samedis dès 9h - fermeture les 4 & 25 décembre
- nocturne le 23 décembre jusqu'à 20h
- tous les samedis et dimanches : dès 14h30 groupes folkloriques, fanfares déambulatoires et chorales (départ de la place d'Armes)

Sa patinoire

du 17 décembre au 8 janvier

Place du Grognon

- Inauguration officielle de la patinoire écologique le 17 décembre à 17h - ouvert en période scolaire de 10h à 20h et pendant les vacances de 12h à 20h
- nocturne le 17 décembre de 20h à 22h
- animations pour enfants les mercredis et samedis après-midi

Sa parade lumineuse

- Le 23 décembre, grande parade lumineuse par l'asbl tour des sites : un défilé tout en lumières et musique ! Rendez-vous dès 17h30 dans les rues de Fer et de l'Ange pour admirer ce spectacle haut en couleurs !
- Infos : 081 24 63 33 - www.tourdessites.be

Ses animations foraines

Place de l'Ange du 2 décembre au 8 janvier

Place du Grognon du 17 décembre au 8 janvier

Ses contes et spectacles

" L'enfant qui... "

par la Compagnie Théâtre d'un Jour
du 7 au 22 décembre
Théâtre Royal de Namur
Réservation au 081 22 60 26
www.theatredenamur.be

" Quand vot' sapin fait boule ! "

le 17 décembre à 15h - veillée contée familiale suivie
d'un goûter
Maison du Conte de Namur (à partir de 5 ans)
Réservation 081 22 92 10
www.maisonducontenamur.be

" Contes d'ours "

le 18 décembre à 16h par la Maison du Conte de Namur
Galerie du Beffroi - 081 22 92 10
www.maisonducontenamur.be

" Florilèges d'histoires "

le 28 décembre 2011 à 16h
Invitation au voyage dans les contes, les livres
d'artiste, etc...
Bibliothèque communale - Venelle des Capucins 6
à Namur
Réservation : 081 24 64 40 - www.ville.namur.be

Ses expositions

" Teddy Bear & Cie. Histoires d'ours "

du 18 novembre au 8 janvier, de 11h à 18h du mardi
au samedi et de 12h à 18h le dimanche (sauf les
24 & 31 jusque 16h) - animations gratuites pour
les enfants et studio photo
Galerie du Beffroi - 081 24 64 36
www.ville.namur.be

" La Finlande , le pays du Père Noël "

du 8 décembre au 7 janvier - du mardi au vendredi
de 10h à 18h 30, le samedi de 9h à 13h
Bibliothèque communale Venelle des Capucins 6
à Namur
Info : 081 24 60 53
www.ville.namur.be



Ses concerts

Sing Noël 2011

par les Jolies Notes le 17 décembre à 16h et 20h
Maison de la Culture
Réservation 070 66 06 01 - www.ticketnet.be

Concert de Noël

par la chorale «LA SAGINA» le 18 décembre
à 15h - église de Gelbressée
(8 €/enfants - -12 ans gratuit) - 081 21 54 66

Concert de Noël

par la P'tite et la Grande Harmonie de Malonne
le 23 décembre à 20h - chapelle du Gros Buisson
à Malonne - 0497 88 96 65

Concert de Nouvel An

avec l'Ensemble Instrumental de Wallonie et le Jeune
Ballet de Namur le 7 janvier à 20h
Théâtre Royal de Namur
Réservation au 081 22 60 26 www.theatredenamur.be

Ses marchés de Noël

Son marché de Noël au fil de l'eau

Les péniches L'Ange Gabriel, La Valse lente & Le Félicien
vous ouvrent leurs portes pour un marché de Noël sur la
Meuse (Quai des Chasseurs ardennais). Gourmandises et
musique au programme les 9 & 10 décembre de 11h à 22h
et le 11 de 11h à 18h - 0479 56 91 16
www.angepabriel.be - www.lavalselente.be

Malonne - 11^{ème} marché de l'Aumônière - le 10 décembre

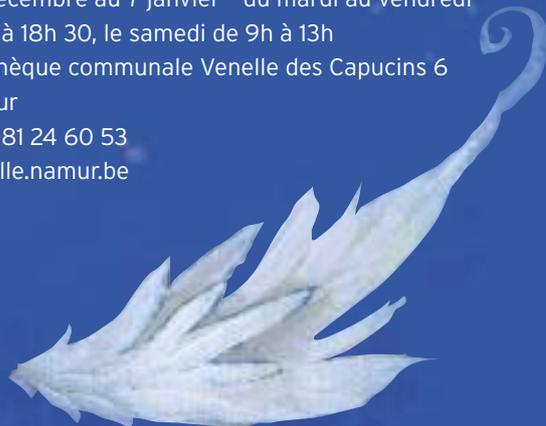
de 14h à 21h & dimanche 11 décembre de 10h à 19h
Abbaye St-Berthuin - 081 44 19 10

JAMBES

le 18 décembre de 13h à 22h
Avenue Jean Materne - 0494 80 21 81

RAVIK BOUTIK NAMUR

Brocante de décoration, art de la table, relooking d'objet,
art floral - le 11 décembre de 14h à 17h
www.environnement-namur.be - 081 26 04 00



Ses crèches de Noël

Crèche permanente

au Village de Noël Place d'Armes

Route des Crèches à Flawinne

le 18 décembre de 17h à 21h et feu d'artifice à 22h
0475 42 00 92

Noël solidaire

La fête des familles

Rencontre multiculturelle et découvertes gustatives autour de l'Afrique à l'Institut Notre-Dame, le 10 décembre dès 11h - Rue du Lombard, 39 à Namur
081 22 89 52

10^{ème} Noël Kiwanis dans la Cité

Collecte de vivres non périssables et autres produits sur Namur et Jambes - les 17 & 18 décembre de 10h à 16h (sites et heures de passage sur www.ville.namur.be)
0475 29 91 02

Ses commerces en fête

Ouverture exceptionnelle les dimanches 11 & 18 décembre ainsi que le 8 janvier de 13h à 18h.

- Mise à disposition de consignes pour dépôt achats (entrée de l'Hôtel de Ville)
- Place du Vieux Marché aux Légumes en fête

Son jogging & ses marchés

15^{ème} Corrida de Namur

(jogging 7,8 km) le 3 décembre départ à 19h30
rue de Fer à Namur
Réservations : 081 24 63 75

Balade au Pays de Namur

le 4 décembre - Revisitez le Siècle des Lumières et son art de vivre au Musée Groesbeek de Croix
081 24 64 49

" Namur by night "

" les 9 & 16 décembre - visite guidée (1h30)
RV à 17 h à l'Office du Tourisme (Halle al'chair)
Prix : 3 € (enfants - 12 ans gratuit)
Réservations : 081 24 64 49

Marche nocturne

le 9 décembre - Découverte des panoramas de Namur et Jambes
départ 17h30 du Parc Astrid (local des Masuis Cotelis)
5, 10, 15 et 20 kms
www.masuis.be - 0497 4219 60

Noël à Vélo

le 16 décembre - départ à 18h30 de la Maison des Cyclistes (Gare SNCB Namur)
Infos : 081 81 38 48
www.maisondescyclistes.be

12^{ème} Marche "Namur illuminée"

le 17 décembre - de 13 h à 19 h - 4, 7, 12 et 20 kms
départ-arrivée aux ateliers SNCB (rue Fond des Bas Prés à Salzinnes, près de Namur Expo)
www.wallonianamur.eu - 0474 70 87 34

Marche point vert ADEPS

• le 18 décembre de 9h à 18h - 5, 10 et 20 kms
départ Salle Al'Volée, rue Vandervelde 8 à Flawinne
0478 36 81 89

Renseignements

OFFICE DU TOURISME DE NAMUR

081 24 64 49

TEC NAMUR-LUXEMBOURG

INFO VOYAGEURS 081 25 35 55

SITES INTERNET

www.ville.namur.be
www.noelanamur.be
www.namurtourisme.be



illus Nathalie Polfliet



RENSEIGNEMENTS
SERVICE MOBILITÉ - 081 24 60 86 - 87 - 88
www.mobilite.ville.namur.be
www.infotec.be

Les Navettes gratuites des Fêtes

- **Les Navettes des Fêtes circulent gratuitement** le week-end des 10 & 11 décembre et du 17 décembre au 8 janvier inclus (à l'exception des dimanches 4 et 25 décembre et 1er janvier), de 7h à 19h en semaine et de 14h à 19h les samedis et dimanches, toutes les 15 minutes. Prolongation le 23 décembre jusqu'à 22h30 en raison de la Parade lumineuse.
- **L'itinéraire permet de rejoindre le centre ville et la gare** au départ des deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo), selon le trajet et les arrêts habituels de la ligne 51 (navette des P+R).

Le piétonnier

- **Les rues de Fer (depuis la rue des Dames blanches), St-Jacques, de l'Ange et Cuvelier (depuis la rue Pépin) sont piétonnes** le week-end des 10 & 11 décembre et du 17 décembre au 8 janvier inclus (de 11h à 19h).

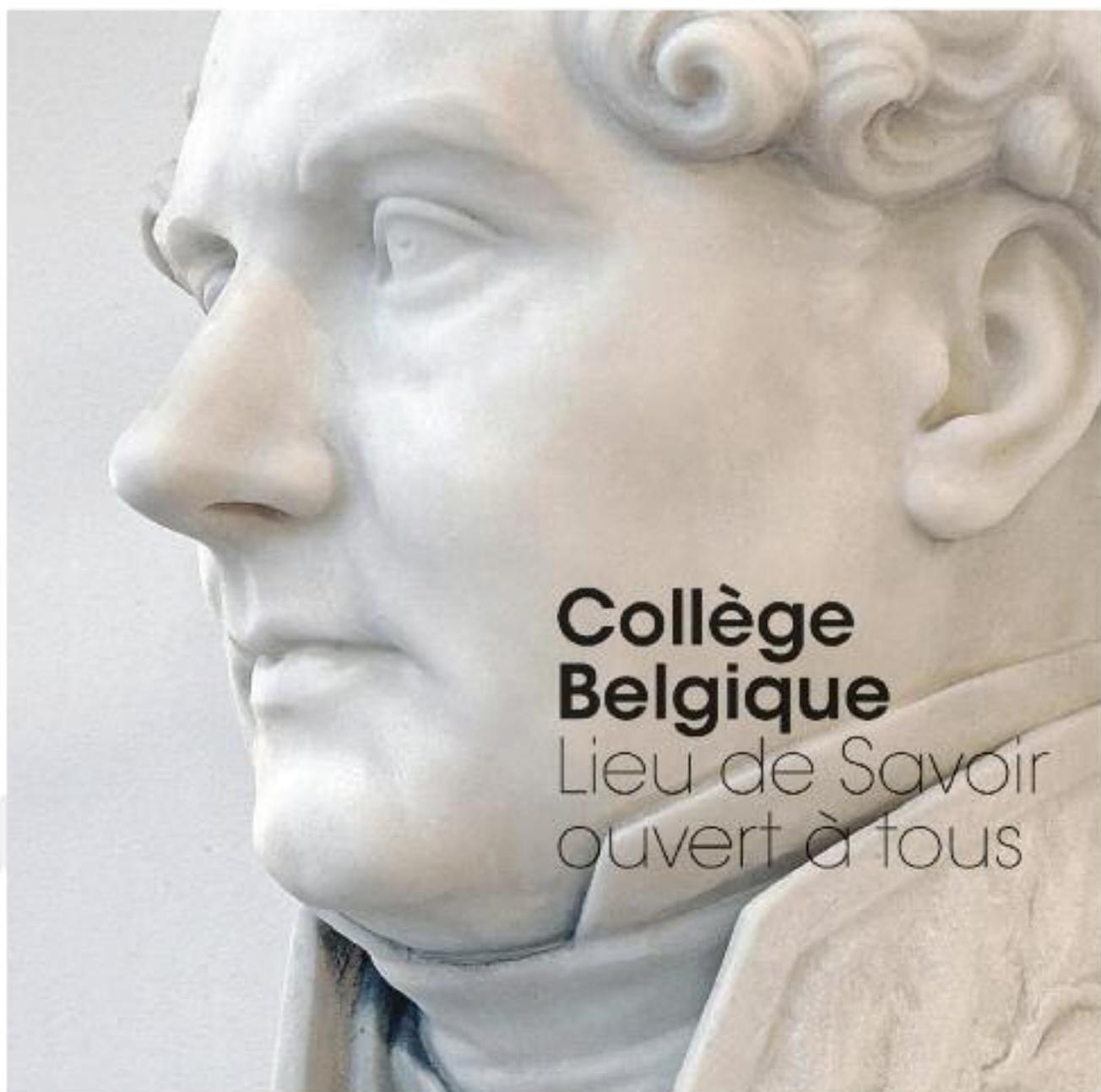
Les parkings

- **Sur les deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo), la formule « parking+bus » sera gratuite** le week-end des 10 & 11 décembre et du 17 décembre au 8 janvier inclus à condition d'utiliser soit les navettes P+R (ligne 51), soit les lignes 5 ou 27. Il convient de demander au chauffeur du bus un ticket gratuit P+R (qui annule au retour le tarif du parking à la caisse automatique).
- **Le parking Hôtel de Ville** est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 et les vendredis et samedis de 7h30 à 2h00 du matin, sauf les samedis 24 et 31 décembre de 7h30 à 19h30. Il sera exceptionnellement ouvert les dimanches 11 & 18 décembre et 8 janvier, de 12h à 19h.

NOCTAMBUS & TaxiTEC

Les bus du TEC circulent gratuitement la nuit de la Saint-Sylvestre (31 décembre), entre 19h et 7h le lendemain matin, sur les lignes régulières et sur les circuits mis en place pour desservir certaines grandes soirées.

Pour 2,5 euros, vous pouvez rentrer chez vous en taxi en zone urbaine à partir de 22h jusqu'à 1h du matin, au départ de la gare de Namur.



Collège Belgique

Lieu de Savoir
ouvert à tous



Collège Belgique

Sous l'égide de l'Académie royale des Sciences,
des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique,

avec la collaboration des Académies royales de Médecine,
et de Langue et de Littérature françaises de Belgique

Avec le parrainage
du Collège de France



Académie royale
des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts
de Belgique

Namur
Bruxelles



fnls

Fédération Belge des
Linguistes

Centre Belge de
Linguistique

Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon





Collège Belgique

le partage du savoir

Le Collège Belgique, un succès confirmé

En janvier 2009, le projet ambitieux du Collège Belgique, bénéficiant du prestigieux parrainage du Collège de France, voyait le jour à l'initiative de l'Académie royale de Belgique, en collaboration avec les Académies de Médecine, et de Langue et Littérature françaises.

Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à pousser les portes du Palais provincial de Namur pour venir suivre les cours-conférences. En cette année 2011, vous étiez près de 1750 participants à venir assister aux leçons du Collège Belgique à Namur.

Que vous soyez citoyen curieux de Savoir ou chercheur spécialisé, le Collège Belgique vous propose un grand choix de cours-conférences articulés autour de thématiques de grande actualité.

Les leçons du Collège Belgique se tiennent en semaine au Palais provincial de Namur et au Palais des Académies de Bruxelles de 17.00 à 19.00. Elles sont accessibles à toutes et tous, gratuitement et sans inscription préalable.

Elles bénéficient également de l'accréditation par l'INAMI pour les médecins, et par le Fonds de la Recherche scientifique-FNRS pour les doctorants. Elles peuvent en outre faire partie, pour le personnel du Ministère de la Communauté française, des 6 heures de dispense de service mensuelles consacrées aux activités sportives et culturelles.

Dans le cadre de la session «Justice en vérité», des attestations agréées par l'Ordre des barreaux francophones et germanophones pourront être délivrées.

Contact

Les Amis de l'Académie royale de Belgique en Wallonie asbl
Palais provincial
2 place Saint-Aubain
5000 Namur

+32 (0)81 25 68 96
collegebelgiqueenamur@cfwb.be
aarbw@cfwb.be
www.academieroyale.be

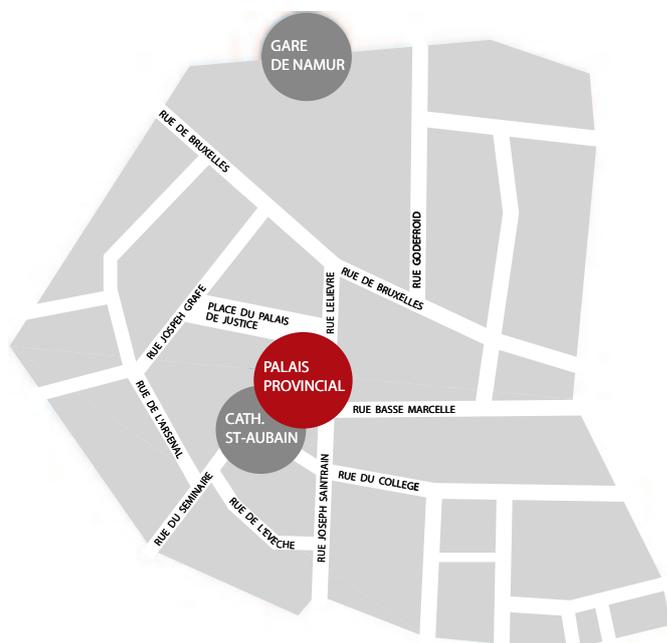
L'Académie royale de Belgique au coeur des nouvelles technologies

Résolument tournée vers les nouvelles technologies, l'Académie royale de Belgique dispose d'un site Internet (www.academieroyale.be) où sont disponibles les résumés, ainsi que différents documents informatifs et illustratifs des leçons.

Grâce à l'Audiothèque, vous pouvez d'un simple clic télécharger les leçons et les réécouter où et quand vous le souhaitez. Désormais, vous avez également la possibilité de vous inscrire à des flux RSS et des Podcasts, vous facilitant ainsi l'accès aux contenus des cours du Collège Belgique.

L'Académie royale de Belgique, c'est aussi un patrimoine scientifique et culturel au cœur de votre province. C'est pourquoi, nous vous offrons la possibilité de vous procurer les ouvrages publiés par l'institution.

Nous vous invitons dès à présent à découvrir le programme des leçons à venir pour le second semestre de 2011 à Namur.





Programme 2012

Sciences et technologies

Dates Thèmes

- 28.02 **Sociétés animales, quand les robots prennent le contrôle**
Conférencier : Grégory Sempo. Responsable académique : Jean-Louis Deneubourg
- 08.03 **Chronique d'une future révolution alimentaire en Occident : mangerons-nous un jour des insectes ?**
Conférencier : Eric Haubruge. Responsable académique : Arsène Burny
- L'électronique plastique : de nouveaux matériaux pour de nouveaux défis**
Coordinateur : David Beljonne. Responsable académique : Jean-Marie André
- 08.05 Electronique plastique : chimie et technologie. Jérôme Cornil
- 09.05 Electronique plastique : modélisation moléculaire. David Beljonne
- 24.10 **L'ESO : 50 ans de découvertes astronomiques**
Conférencier : Rodrigo Alvarez. Responsable académique : Léo Houziaux

Session spéciale : Construction et destruction de la Terre

Coordinateur : Sara Vandycke.

Responsables académiques : Frédéric Boulvain et Francis Robaszynski

- 20.03 Récifs dans le temps et l'espace : fonctionnement et exemples actuels et dévoniens. Frédéric Boulvain
- 21.03 Les falaises de craies de la Normandie : histoire d'une dynamique qui éloigne la France de l'Angleterre.
Sara Vandycke et Anne Duperret
- 29.03 Couplage tectonique et érosion dans la formation des montagnes alpines dans un dialogue
entre le terrain et le laboratoire. Francis Robaszynski et Jacques Malavielle

Société, lettres et arts

Dates Thèmes

- 29.02 **Le son, grand manipulateur de l'espace-temps**
Conférencier : Jacques Siroul. Responsable académique : Benoît Macq
- 27.03 **Les suites de valse de Johann Strauss : d'authentiques symphonies à danser !**
Conférencier : Michel Lambert. Responsable académique : Jean-Marie André
- 17.04 **Enjeux et défis de l'enseignement des langues dans le contexte de la mondialisation**
Conférencier : Jean-Marc Defays. Responsable académique : Jean-Marie Klinkenberg.
Avec Vincent Louis et Marielle Maréchal
- 18.04 **Les assemblées d'Etats aux anciens Pays-Bas (XVI^e - XVIII^e siècles) : apogée ? soubresauts ? déclin ?**
Conférencier et responsable académique : Jean-Marie Cauchies.
- 24.04 **Théâtre et politique : le cas Brecht**
Conférencier et responsable académique : Jacques De Decker
- 25.04 **La théorie du complot : une nouvelle catégorie de l'explication politique**
Conférencier : Jérôme Jamin. Responsable académique : Jacques De Decker
- De l'influence du style en philosophie**
Coordinateur : Anne Staquet. Responsable académique : Hervé Hasquin
- 02.05 La littérature philosophique de Bergson. Gilbert Boss
- 03.05 Stratégies d'accommodement des idées subversives : le cas du « Léviathan ». Anne Staquet

- 18.09 **Du XIII^e siècle de Léonard de Pise aux ouvrages italiens et allemands des XV^e et XVI^e siècles : une vision de l'arithmétique occidentale**
Conférencier et responsable académique : André Allard
- Le fictif et le fictionnel**
Coordinateur : Eric Clemens. Responsable académique : Paul Emond
- 19.09 Le réel et nos façonnements, entre fictif et fictionnel. Eric Clemens
- 26.09 Le fictif et la pratique de l'image. Luc Jabon et Yves Depelsenaire
- De l'économie tribulaire à l'économie civique : aux origines de l'économie moderne**
Conférencier : Christophe Flament. Responsable académique : François de Callatay
- 02.10 Du prélèvement tribulaire à l'impôt sur les produits de la terre
- 03.10 La création d'un espace pour les échanges : l'agora
- 09.10 **La figure d'Edmond d'Hoffschmidt, dit l'Ermite de Resteigne (1777-1861). De la légende à l'histoire**
Conférencier et responsable académique : Pierre Jodogne
- Du temps qui passe à la mémoire globale, ou comment la photographie a tué le temps**
Conférencier : Grégoire Polet. Responsable académique : Jacques De Decker
- 16.10 La photographie au XIX^e siècle : l'invention de l'instant et le temps mort
- 17.10 Le XX^e siècle et l'humanité photographiante : fin du temps déroulé, ouverture du temps mémoire
- 18.10 **Sais-tu ce qui est arrivé à l'amie d'un ami ? Légendes urbaines : récits symboliques et conséquences**
Conférencier : Aurore Van de Winkel. Responsable académique : Thierry De Smedt

Session spéciale : Justice en vérités (avec le Barreau de Bruxelles)

- 19.04 Condamner un innocent ou acquitter un coupable ? Adrien Masset et Christian Panier

Sciences biologiques et médicales

Dates Thèmes

- Médecine légale, croissance et anthropologie biologique à l'aube du XXI^e siècle**
Coordinateur : Jean-Pol Beauthier. Responsable académique : Janos Frühling
- 10.10 Le matériel anthropologique dans tous ses états : de la momie aux restes incinérés. Méthodes d'étude et applications. Caroline Polet
- 07.11 Croissance et évolution séculaire : reflets de vie et baromètres de santé. Martine Vercauteren
- 21.11 Anthropologie médico-légale - une nouvelle discipline, et sa place face aux catastrophes de masse. Les exemples par l'expérience de la gestion anthropologique et médico-légale (catastrophes de transport, expériences sur le terrain au Kosovo (1999 et 2000) et en Thaïlande (2004-2005) avec le Team belge d'identification des victimes (DVI Team). Jean-Pol Beauthier et Philippe Lefèvre
- 23.10 **La mitochondrie dans tous ses états : de sa structure-fonction(s) à sa physio-pathologie dans les maladies métaboliques et les cancers**
Coordinateur : Thierry Arnould. Responsable académique : Dominique Lambert. Avec Rodrigue Rossignol
- 06.11 **Le paradoxe des rayonnements ionisants : soigner le cancer et provoquer le cancer**
Coordinateur : André Wambersie. Responsable académique : Pierre Scalliet. Avec Pierre Scalliet

Session spéciale : L'animal et nous

- L'animal de compagnie, ce bien-connu inconnu**
Coordinateur : Claire Diederich. Responsable académique : Dominique Lambert
- 06.03 Relation homme-animal de compagnie dans la société occidentale post-moderne. Jean-Marie Giffroy
- 07.03 Ville ouverte aux animaux : gestion des populations, aspects durables et éthiques. Jean-Michel Michaux et Joseph-Paul Beaufays
- 13.03 Chien : membre de la famille à part entière et conséquences. Anouck Haverbeke et Claire Diederich
- La Lutte contre les maladies contagieuses des animaux au cours de l'histoire**
Coordinateur : Marc Mammerickx. Responsable académique : Arsène Burny
- 14.03 La Peste bovine, un désastre économique. La Rage, une zoonose à l'issue fatale. Marc Mammerickx
- 28.03 La Variole bovine, une zoonose bienfaisante. La Leucose bovine, un modèle pour la recherche. Arsène Burny et Marc Mammerickx

Session spéciale : le Collège Belgique invite le Collège de France

- 26.01 Ce que la Bible doit à l'Egypte. Les multiples relations entre l'écrit fondateur du judaïsme et le pays du Nil. Thomas Römer

Vins d'ici & d'ailleurs

2^{ème} Salon des Vignerons

La Citadelle de Namur accueille pour sa deuxième édition les « Vignerons namurois d'ici et de là-bas », venus de Namur à Carcassonne, le samedi 11 février. Cette fois ils ne seront plus 12 mais 14, révélateur de l'engouement pour ce type d'événement tout à fait original.

Ces entrepreneurs enthousiastes, qu'ils aient planté leurs vignes sur un coteau bruyérois ou au pied du Pic St Loup, tenteront de vous transmettre leur passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Quatorze vignerons seront présents dans l'ancienne caserne de Terra Nova à la Citadelle de 16h à 21h où aura lieu la dégustation de vins.

Cette année l'école Cefor - Section sommellerie organise une table dégustation où chaque vigneron mettra 2 vins en dégustation. Cette table sera animée par des élèves en sommellerie du Cefor.

Prix d'entrée : 1 € avec verre de dégustation offert.

Citadelle - Terra Nova

64, Route Merveilleuse - 5000 Namur

Infos : 081 65 45 00 - www.citadelle.namur.be



Balades aux étoiles

Namur By night

Les 9 et 16 décembre 2011, visitez les vieux quartiers de Namur dans l'ambiance féérique de Noël

Depuis quelques années, les services du tourisme de Namur vous proposent des balades à thèmes, en collaborations avec l'asbl « Guides Touristiques du Namurois ». L'association compte une trentaine de guides spécialisés, qui ont suivi une formation de deux ans, et sont agréés par le Ministère Wallon. Monsieur Éloy, 70 ans, la gouaille de l'homme d'expérience, est à lui seul un recueil d'anecdotes sur notre ville. Pensionné et passionné, il raconte Namur à ses touristes depuis une quinzaine d'années, en se basant sur sa collection personnelle de documents d'époque, et son sens du spectacle. Spécialiste de la région namuroise, de la Meuse et de ses affluents, il construit ses circuits de balade au fil de l'histoire, de l'architecture, du folklore et de la piété populaire. Il faut voir ses yeux briller quand il parle du Trésor d'Hugo d'Oignies, parfois décrit comme l'une des sept merveilles de Belgique, chef d'œuvre d'orfèvrerie datant du moyen-âge, exposé depuis 2010 au Musée des Arts Anciens. Il faut l'entendre réinventer la petite histoire du clocher de l'Église Saint-Jean-Baptiste, posé de guingois en 1616... année d'ouverture du Ratin-tot !

Le circuit nocturne

Les balades nocturnes proposées par les guides remportent un grand succès. Cet été, une centaine de curieux ont suivi le parcours, depuis le Grognon vers le Théâtre, en passant par la rue des Brasseurs, ou celle de la Monnaie, pour se diriger ensuite vers le Beffroi, les rues des Fripiers, de l'Ouvrage, des Carmes...

Vous souhaitez savoir pourquoi l'Église Saint-Loup s'appelait autrefois Saint-Ignace ? Quelles sont les richesses architecturales mises en lumière dans le quartier des Carmes ? À quoi ressemblait Namur en 1746 ?

Le rendez-vous est fixé les vendredis 9 et 16/12, à 17h à l'Office du Tourisme, Halle al Chair. Le départ pour ces 90 minutes de balade se fait à 17h30 précise. P.A.F. 3 € - Gratuit pour les enfants de - de 12 ans.

Informations complémentaires :

Office du Tourisme

081 24 64 49

Bilan touristique

Citadelle des murailles très fréquentées



Les événements organisés au fil de l'été ont drainé un public très nombreux vers notre Citadelle. Entre les Médiévales, les représentations

de Marie Tudor par le Théâtre Jardin Passion, les expositions « Arts de la Tour » et « Les Forts de la Meuse », ou encore les Journées du Patrimoine, 16 000 personnes ont rejoint les murailles lors d'événements, pendant que 30 000 visiteurs se lançaient à la découverte des souterrains ou des divers parcours guidés organisés tout l'été.

Les animations d'Halloween ont fait un tabac, en accueillant près de 1 000 personnes pour des balades guidées en compagnie des araignées, renards et autres chauves-souris...

L'hiver venu, la Citadelle ralentit quelque peu le rythme de ses activités. Les souterrains et le petit train restent accessibles au grand public le mercredi et le week-end, et, moyennant réservation préalable, sept jours sur sept pour les groupes et les écoles.

Informations complémentaires :

Service Citadelle de la Ville de Namur

081 65 45 00, www.citadelle.namur.be

Plan hiver

Un toit, un peu de chaleur

La Wallonie met chaque hiver en place un « plan grands froids » pour assurer le strict minimum aux personnes précarisées ou vivant dans la rue. Ce plan octroie à la Ville des possibilités plus grandes en matière d'accueil de nuit, et soutient les structures d'accueil de jour.



© christian Genard



Les travailleurs sociaux

Trois services de la Ville de Namur accompagnent les personnes vivant dans la rue tout au long de l'année.

En journée, les travailleurs sociaux de proximité sont sur le terrain, en allant à la rencontre des personnes dans la rue, dans les lieux de vie (maisons d'accueil, institution). Ils tiennent également des permanences à l'hôtel de ville, les lundis, mercredis et vendredis, pour aider ceux qui le souhaitent dans leurs démarches.

La nuit, il existe à Namur un Abri de Nuit qui peut accueillir 14 personnes. Un, et parfois deux éducateurs sont présents pour accueillir -entre 21h30 et 22h- les personnes sans abri qui souhaitent y passer la nuit, afin d'en expliquer le règlement intérieur, faire le point sur les demande et les besoins.

Le Dispositif d'Urgence sociale intervient 24h sur 24h, sur demande du citoyen ou des services d'urgences des pompiers ou de la police, dans le cas par exemple d'une famille à reloger après un incendie, ou dans des cas de violences familiales. Le travailleur du D.U.S. est également présent pour accueillir les personnes qui passent la nuit à l'abri de nuit.

En complément, l'équipe Soutien Technique gèrent les stocks de sacs, chaussures, écharpes, bonnets, gants, mais aussi sacs de couchage, et couvertures de survie que les travailleurs sociaux peuvent distribuer selon les besoins.

Un accompagnement vers l'autonomie

Ces équipes mènent, toute l'année, un travail social avec les gens de la rue, qui s'inscrit dans une réelle dynamique d'échange. Ils travaillent dans une double approche : apporter une aide d'urgence, ponctuelle, qui réponde aux besoins immédiats de survie (un toit, un repas) quand c'est nécessaire, mais surtout proposer un accompagnement sur le long terme, structurel, qui permette à la personne concernée de reprendre pied, de se mettre en ordre par rapport à ses droits et obligations (mutuelle, CPAS, documents d'identité), de retrouver un logement, un emploi, une vie qui corresponde au mieux à ses choix. Ces deux versants du travail social sont présents dans chaque rencontre, chaque intervention des services sociaux communaux, dans un équilibre variable, évidemment adapté à la situation personnelle de chacun, et toujours dans un objectif d'autonomie et de réinsertion.



D'autres initiatives existent. Le Réseau Social Urbain Namurois les renseigne dans une brochure très complète distribuée dans la rue par les équipes mobiles.

Ces collaborations entre institutions publiques et monde associatif ne peuvent pallier à toutes les difficultés que les personnes fragilisées vont rencontrer cet hiver. Chacun est libre de faire un geste, citoyen, humain : un café ou une couverture ne règlent pas tout, mais peuvent faire beaucoup...

Informations complémentaires

**Ville de Namur - Service de Cohésion Sociale
Cellule Solidarité**

Hôtel de Ville, 5000 Namur

Tél. : 081 24 60 28 ou 081 24 63 82 - www.ville.namur.be

Dispositif d'urgence sociale : 0800 124 20 (en cas d'urgence sociale uniquement, 24h sur 24)

Abri de Nuit : Rue Piret Pauchet, 73 - 5000 Namur
(Ouvert de 21h30 à 07h00)

Le Plan hiver

La nuit

Dès 1995, les équipes sociales de la Ville de Namur ont porté une vigilance accrue au public de la rue pendant les périodes hivernales. Depuis quelques années, la capacité d'hébergement d'urgence des personnes sans abris est augmentée en hiver.

Selon des conditions variables, du 1er novembre au 31 mars, le Plan de la Région autorise un accueil de 6 lits supplémentaires, tandis que le Plan de la Défense autorise la Ville à utiliser les Casernes pour y aménager un dortoir d'urgence de 30 lits. Si cela ne suffisait pas, et après avoir étudié les alternatives possibles, les lits seront attribués par tirage au sort (sauf du 1er décembre au 31 janvier, ou avis de vigilance météo).

Tableau récapitulatif

	Abri de nuit	Caserne
Du 1er au 30 novembre	20	-
Du 1er décembre au 31 janvier	20	30
Du 1er février au 29 février	20	30
Du 1er mars au 31 mars	14	30

Le jour

À Namur, le Resto du Cœur propose du lundi au vendredi un petit déjeuner et un repas chaud à midi. C'est l'occasion de se réchauffer, de reprendre des forces autour d'une tasse de café. Les Sauverdias, à Jambes, proposent le même accueil, week-end compris, ainsi que la possibilité de prendre une douche et de laver son linge.

En journée, Li Vî Clôtchi assure également un accueil au chaud en semaine et le samedi matin, tandis que la société Saint-Vincent de Paul ouvre ses portes du lundi au vendredi de 16h30 à 21h30.

Le Relais social



Depuis 2007, le Réseau Social Urbain Namurois coordonne et facilite les missions communes aux différents intervenants sociaux : la Ville de Namur, mais aussi le Resto du Cœur, Saint-Vincent de Paul, etc. On lui doit notamment la mise en place du Relais Santé, un service de soins infirmiers et d'hygiène accessible à tous, qui va à la rencontre des SDF en rue et dans les lieux de vie, et assure également des permanences en ses locaux.

Le RSUN coordonne également les Equipes Mobiles mixtes, collaboration entre les divers partenaires pour assurer une présence commune en rue.

Désormais, le RSUN assure également la coordination du réseau pour la mise en place du Plan Grands Froids.

Relais Social Urbain Namurois (RSUN)

4 rue Saint-Nicolas, 5000 Namur

Tél. : 081 33 74 57

www.rsunamurois.be

Appel aux Namurois

Sépultures un patrimoine à découvrir

La réglementation en matière de funérailles et sépultures datait de 1971. La régionalisation de cette matière, et l'évolution de notre société ont amené le gouvernement wallon à réviser cette législation. Un nouveau décret est désormais en application pour une série de démarches, cadrant notamment les conditions de concessions, d'inhumation ou de conservation des sépultures et des urnes funéraires.

Notre rapport aux défunts est fortement modifié par l'évolution des mœurs et des coutumes, ainsi que des procédés. La crémation, pourtant autorisée depuis 1932, devient depuis quelques années le procédé le plus fréquemment choisi. Les traditions d'inhumation varient d'une religion à l'autre. Les cimetières sont quasi saturés. Il était plus que nécessaire de réglementer la question au vu de ces évolutions. C'est dans ce contexte que le gouvernement wallon a voté un règlement qui impose aux communes d'adapter leurs pratiques et leurs méthodes de gestion des cimetières.

Les obligations nouvelles

Endéans les cinq ans de son entrée en application (2010), le nouveau règlement impose l'aménagement de certaines infrastructures spécifiques : parcelle aux étoiles, colombarium, cavurnes, ossuaires, ainsi que la création d'un registre des cimetières, processus déjà en cours à Namur.

Le règlement instaure également l'obligation d'inventorier et de préserver les tombes remarquables, qui présentent un intérêt historique, artistique, social, technique ou paysager.

Il revient désormais à la commune de prendre en charge l'entretien d'une sépulture identifiée comme d'intérêt historique local qui serait reconnue à l'abandon. Ce règlement a également des objectifs de protection du patrimoine que représentent les sépultures, là où les besoins en place amènent parfois les gestionnaires de cimetière à devoir déplacer des tombes qui ne seraient plus sous le coup d'une concession.

Cela nécessite évidemment que ces tombes soient identifiées. C'est dans ce cadre que la Ville de Namur lance l'appel aux citoyens et associations (voir ci-contre.)

La disparition de certaines archives lors de la fusion des communes ajoute une difficulté à la création du registre des cimetières. La récente restitution des archives de Malonne (voir page 9) sera notamment utile aux agents qui réalisent ce registre.



À Namur

La Ville de Namur enregistre en moyenne 2000 décès par an. Lors du décès d'un proche, l'interlocuteur du citoyen est le service Décès de l'État Civil (à la Maison des Citoyens). Mais la gestion des cimetières est également assurée par les services de la Voirie, des Bâtiments, et des Espaces Verts. Le processus d'informatisation en cours fait donc appel à des ressources multiples, dont la mise en commun permettra une gestion dynamique des 32 cimetières namurois, tant dans leur histoire, que dans le partage de l'espace dédié au souvenir selon les choix et les possibilités de chacun.



La Ville lance un appel

Depuis 2010, la Ville de Namur a commencé ce travail immense de recensement au sein de ses 32 cimetières suivant les critères de sélection définis par la Région Wallonne. Peuvent être reconnues comme sépultures d'importance historique locale les sépultures présentant un intérêt :

- historique : relatif aux monuments de tout individu ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la localité ou du pays
- artistique : relatif aux monuments présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, monuments signés...)
- paysager : relatif aux monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou ayant une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire (pente, terrasse, ...)
- technique : relatif aux monuments dont la réalisation a mis en œuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières sur des matériaux traditionnels
- social : relatif aux sépultures des personnages ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la localité (élus locaux, instituteurs, accoucheuses, prêtres, bienfaiteurs, mineurs, soldats, victimes de guerre, communautés religieuses ou culturelles, représentants du folklore...).

Malgré le travail déjà entrepris par l'administration communale, la Ville sollicite l'aide des citoyens, cercles d'histoires locales, ASBL culturelles, associations d'anciens combattants pour qu'ils signalent les sépultures qui, à leurs yeux, méritent d'être qualifiées d'importance historique locale, et cela dans l'ensemble des 32 cimetières de Namur.

Comment faire ?

Les citoyens ou associations qui désirent signaler l'existence d'une sépulture remarquable peuvent le faire jusqu'au 31 décembre 2012, par quatre voies différentes :

- par téléphone au 081 24 69 85
- par courrier électronique : patrimoinefuneraire@ville.namur.be
- auprès des agents du service Population, dont les guichets se trouvent à la

Maison des Citoyens

- sur le site internet de la Ville, un formulaire vous permet de préciser selon quel(s) critère(s) les tombes signalées méritent d'être inscrites sur la liste de sauvegarde.

La liste ainsi constituée sera analysée par la Ville de Namur et ensuite par le Service Public de Wallonie qui déterminera en dernier ressort la liste de sauvegarde.



Concession

Des droits
et des devoirs



Au moment où il souscrit à une concession pour inhumer un de ses proches, le citoyen s'engage également à en assurer l'entretien.

Si une tombe présente par exemple des détériorations voire un danger pour les visiteurs, le gestionnaire dispose un avis pendant un an à l'entrée du cimetière et auprès de la tombe, afin d'inviter la personne responsable à faire le nécessaire pour se mettre en ordre. Si au terme de ce délai d'un an, la sépulture n'a pas été entretenue ou réparée, la Ville peut décréter que la sépulture est à l'abandon et mettre fin à la concession. S'il s'agit d'un monument, il sera démonté, et rendu à son propriétaire si celui-ci est connu.

De même, si une concession est arrivée à échéance sans être renouvelée, le gestionnaire du cimetière peut en théorie réaffecter la parcelle.

C'est le cas aussi - après un délai minimum de 5 ans, mais souvent plus long dans les faits - quand une parcelle est occupée sans concession.

Les dépouilles sont alors transférées dans un ossuaire fermé, au sein du cimetière. Ensuite, la parcelle pourra être réaffectée à d'autres inhumations.

Masina

De l'assistance au partenariat

Depuis une dizaine d'années, la Ville de Namur a développé des liens privilégiés avec Masina, une ville dense de 600 000 habitants en République Démocratique du Congo. Jumelées en 2005, les deux villes collaborent à un programme de coopération décentralisée, ainsi que l'on nomme les projets d'aide de commune à commune. Résultat concret, les nouveaux bureaux de l'Administration de Masina seront terminés ce mois-ci.

Située à l'entrée de Kinshasa, Masina, a accueilli nombre de réfugiés lors des grands flux migratoires qui ont suivi les conflits des années 2000. Au sortir de la guerre, la ville mise à sac se reconstruit en même temps que le pays, en plein processus de démocratisation, et met en place une administration locale, avec des moyens précaires.

Mais tout est précaire : le salaire moyen d'un agent municipal est de 43 euros, parfois payé avec deux ou trois mois de retard. Il arrive souvent qu'une famille ne fasse qu'un repas sur la journée, et pas question de tomber malade : une consultation à l'hôpital coûte 35 euros... qu'il faut payer avant d'être soigné. Dans ces conditions, l'urgence est à la survie, à l'immédiateté.

Et pourtant, il est essentiel de reconstruire le pays, si besoin avec l'aide de la Communauté internationale. Pour pouvoir mettre en place un régime démocratique, il faut des élections. Pour organiser des élections, il est nécessaire d'avoir des services administratifs qui peuvent recenser, informer et convoquer la population. Or, là où les ONG peuvent apporter bien des aides précieuses, la Ville de Namur a choisi de partager ses compétences, et donc de soutenir activement la mairie de Masina dans la mise en place de service à la population au niveau local, dont un service d'état civil.



Le premier volet de cette aide prévoyait la formation des agents recenseurs, formations que Namur menait en précurseur dans le cadre d'un plan quinquennal (2008-2012) de l'Union des Villes et des Communes. L'administration du Congo est en pleine mutation. Par exemple, il n'y a pas d'élections municipales : l'État central nomme - et relève de leurs fonctions - les maires, selon des critères propres. Le processus de démocratisation, qui passerait par des élections communales en 2013, a besoin, pour être opérationnel, d'une administration fonctionnelle. Or l'hôtel de ville de Masina était installé dans des containers surchauffés, les archives étaient des

pires de papiers au sol, les registres parfois pillés ou rongés par les animaux.

C'est dans ce contexte que la Ville de Namur, consciente du décalage entre le projet de formation initial et les urgences de terrain, a décidé d'investir dans la construction d'un bâtiment municipal en dur, afin d'améliorer un minimum les conditions de travail difficiles des agents locaux, en tenant



Rez-de-chaussée du bâtiment administratif construit à Masina

compte des besoins réels. Amener un ordinateur quand il n'y a même pas de bics et de papiers n'a pas beaucoup de sens, ni même faire travailler des agents sans locaux pour accueillir la population.



Un des 20 bureaux de quartier

Martin Shasemi du Service État Civil - Population et Clément Luabeya, du Service des Finances de Masina ; sont venus en Belgique à la mi-novembre, pour suivre des formations, mais également rencontrer d'autres représentants communaux engagés dans des programmes de coopération décentralisée, lors d'une journée organisée par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. S'ils se réjouissent d'investir le nouveau bâtiment administratif - probablement courant janvier- ils savent aussi que l'administration municipale n'est pas encore tout à fait opérationnelle. L'un comme l'autre soulignent le rôle essentiel qu'a joué la Ville de Namur dans ces avancées concrètes sur la route de la démocratie locale et des élections.

Nous sommes très reconnaissants envers Namur du travail accompli dans le cadre de cette coopération. Mon espoir est qu'un jour, nous n'en ayons plus besoin, car nous aurons trouvé les moyens de ne plus être assistés. Mais nous n'y sommes pas encore arrivés, et la coopération sera encore la bienvenue pour les années à venir...

Clément Luabeya,
Agent municipal à Masina

La mairie de Masina, faute de fonds, ne pouvait terminer la construction de ses bureaux principaux. La Ville de Namur a donc alloué 20 000 euros annuels à ce projet. Depuis 3 ans, le service de la Coopération décentralisée de Namur a accompagné et supervisé le chantier de construction du bâtiment administratif à étages, qui se termine en ce moment-même avec l'installation de l'électricité, qui permettra éclairage et climatisation, et dans les semaines qui viennent, la réorganisation des services. Le rez-de-chaussée est déjà opérationnel, et sert de salle des mariages notamment.

Il existe également une vingtaine de bureaux de quartier, équivalents des services délocalisés après la fusion des communes namuroises, et essentiels pour la sensibilisation aux déclarations de naissances par exemple - qui servent autant le bon fonctionnement des campagnes de vaccinations qu'elles confèrent une existence officielle, essentielle pour participer à la vie de la cité. Ces bureaux étaient aussi installés dans des containers, voire dans des bâtiments en construction, prêtés par des particuliers. Les subventions de la Ville ont également permis la construction de deux bureaux de quartier « en dur », en utilisant des matériaux locaux, et l'équipement des autres bureaux en table, chaises, cartons à archivage, bref le minimum vital. En septembre, à Masina, le chef du service Etat civil - Population de l'administration namuroise a lui-même fait le tour des bureaux pour s'assurer que les équipements prévus étaient arrivés à bon port. Et en décembre, il y sera pour assurer la réception finale des travaux. Car c'est sans doute un des décalages les plus grands : entre la réglementation et le contrôle strict ici des dépenses engagées là-bas - chaque euro dépensé est justifié - et le fonctionnement sur le terrain, où tout s'achète puisqu'il n'y a rien, et où la pauvreté extrême est une violence quotidienne pour l'immense majorité de la population. Et se rappeler que là où certains apportent une aide d'urgence, de survie, face à des besoins vitaux, l'aide apportée par la Ville de Namur s'inscrit sur le long terme, et permettra aussi à des hommes et des femmes de Masina de travailler, dans des conditions meilleures désormais, à la démocratisation de leur pays.

Informations complémentaires :

Service de la Coopération décentralisée, Hôtel de Ville, B - 5000 Namur
Tél. 081 24 63 28 - thierry.panier@ville.namur.be

allo police

Mon Inspecteur de proximité



Un Inspecteur de Proximité, également appelé « agent de quartier », est affecté à chaque quartier de la commune. Il est le relais privilégié entre la population et les différents services de Police, judiciaires et de l'Administration communale. Par sa présence régulière au sein du quartier et le développement de partenariats avec les acteurs de la vie sociale locale, il œuvre au quotidien pour garantir un cadre de vie agréable aux citoyens.



Le nouveau Chef de Corps, Monsieur Pascal LIGOT et la nouvelle responsable de la Division proximité, le Commissaire Geneviève PURNODE

*Un nouveau départ pour la Police locale de Namur, priorité à la Proximité !
Un projet pour plus d'ouverture, d'accessibilité et de visibilité.
Votre Inspecteur de Proximité, au centre de votre quartier et de vos préoccupations quotidiennes.*

Pourquoi le contacter ?

Pour...

- Prévenir une situation susceptible de nuire à ma qualité de vie et à ma sécurité
- Me mettre en relation avec la Justice, l'Administration communale ou d'autres partenaires
- Relayer mes questions et attentes auprès des autorités
- Être aidé dans la recherche d'une solution concrète à mon problème
- Bénéficier d'une médiation dans le cadre d'un conflit de voisinage
- Demander des informations sur la législation, mes droits et mes devoirs
- Faire part d'une situation problématique en matière familiale ou de logement
- Surveiller mon habitation pendant mes vacances
- Bénéficier de conseils en technoprévention
- Recevoir une visite et des conseils suite à un cambriolage
- Profiter de sa présence et de son expertise lors de réunions de quartier
- L'inviter à un événement local, une activité au sein du quartier.

Comment le rencontrer ?

Sur rendez-vous par téléphone, au Commissariat d'Hastedon ou à votre domicile, même en soirée ou le samedi.

Division Proximité

Direction :

Commissaire Geneviève Purnode

Adjoint à la direction :

Commissaire Alain Berg

Rue du Plateau d'Hastedon, 3
5002 Namur

Secrétariat Proximité

Tél : **081 249 911 - 912** (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30)
proximite@polnam.be

Numéro général Police locale de Namur :

Tél : **081/246.611** (7j/7 - 24h/24)

Demande d'intervention urgente :

Tél : **101** (7j/7 - 24h/24)

www.polnam.be - police@polnam.be

Téléchargez la carte de
visite de votre Inspecteur
de Proximité sur
www.polnam.be

QUI ?

Inspecteurs de Proximité

SOUMOY Dominique

DEFRENES Vinciane
COLONVAL Bruno
COSSEMENT Rudy
JASSOGNE Olivier
JESSA Stéphane
LIENARD Carine
MARCHAL Olivier
MICHAUX Marc
PIETTE Jean-François
ROUSSELLE Daniel
SZUSTAK Bruno

Responsable du « District nord »

Suarlée - Temploux - Chaussée de Waterloo
Belgrade
Flawinne - Salzinnes-les-Moulins
Saint-Servais (Rue de Gembloux et environs)*
Saint-Servais (Cité Germinal et environs)*
Saint-Servais (Salzinnes les Moulins et environs)*
Vedrin
Saint-Marc - Plateau d'hastedon
Saint-Servais (Rue Saint Donat et environs)*
Champion - Cognelée - Daussoulx - Gelbressée
Beez - Boninne - Marche Les Dames

SCOUBE Pascal

ANCEAU Benoît
AUTEQUITTE Serge
CLAUS Jean-Claude
DAHIN Anne-Florence
DELVEAUX Pierre Yves
HOORNAERT Jean-Michel
JAMME Sébastien
JOMOUTON Fabrice
KRESERVE Marcel
PAGE Valérie
ROBIN Laurent
TOISOUL Gérard

Responsable du « District centre »

Namur (Pied Noir)
Namur (Centre)*
Salzinnes
Namur (Rue Saint Nicolas et environs)*
Namur (Les Balances et environs)*
Namur (Plomcot et environs)*
Namur (Rue Dewez et environs)*
Salzinnes
Bouge
Namur (Rue Notre Dame et environs)*
Citadelle
Namur (Centre)*

LEPOIVRE Alain

COLLARD Pierre-Yves
D'AMBRA Daniëlle
DE BRUYNE Jean-Luc
DECOUX Stéphane
DELVAUX Laurent
DENIS Michael
DEREMINCE Steve
GOCHARD Sylvie
KOKELBERG Stéphane
MARCHAL Vincent
ROBERT Jean

Responsable du « District sud »

Jambes (Place Charlotte et environs)*
Jambes (Rue Mascaux et environs)*
Jambes (Av Bovesse et environs)*
Namur - Wépion (Chée de Dinant - La Plante)
Andoy - Lives Sur Meuse - Loyers - Wierde
Erpent - Jambes
Malonne - Wépion
Jambes (Parc d'Amée et environs)*
Malonne
Wépion
Dave - Naninne

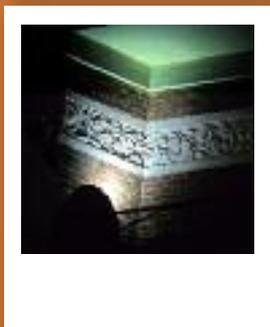
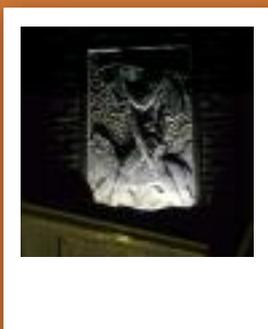
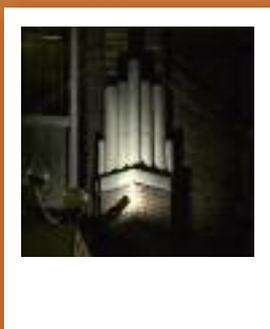
* Ces zones peuvent être gérées par plusieurs inspecteurs de proximité.
Pour plus de détails, consultez le site www.polnam.be ou
contactez le secrétariat de la Division Proximité



081 24 99 11 ou 12

art déco à Namur

Mise en lumière du



Détails d'architecture
des rues des Carmes et des Croisiers

Les immeubles du quartier des Carmes constituent un patrimoine architectural particulier car représentatif du courant Art Déco et des prémices du Modernisme à l'entre-deux-guerre, ces deux courants s'y manifestant dans une grande diversité formelle. La richesse de ces façades leur ont valu d'être inscrites à l'inventaire wallon du patrimoine architectural. Une demande de classement comme ensemble architectural a également été introduite à la Région. Dans ce contexte, la Ville a choisi un nouvel éclairage public et un éclairage particulier des façades pour souligner la valeur patrimoniale de ce quartier commerçant.

Isabelle Corten, auteur du plan lumière de la ville de Liège et de la mise en lumière de la Grand Place de Bruxelles, a conçu une mise en lumière, soulignant de nombreux détails architecturaux par le biais de lumières bien spécifiques : mini projecteurs et rails de leds sur mesure. Il ne s'agira donc pas d'éclairer des façades en entier. La nuit tombée, des touches de lumières animeront ainsi corniches ou entablements moulurés et séquences rythmiques abstraites et donneront vie à la faune et à la flore qui parent les façades.

Ce projet s'articule en deux phases : une première reprenant l'éclairage public de la rue des Croisiers ainsi que l'éclairage patrimonial de quatre immeubles situés au carrefour Carmes- Croisiers. La deuxième phase comprend quant à elle l'éclairage public et patrimonial de la rue des Carmes et de la rue Saint Joseph. L'étude avait été présentée aux propriétaires et commerçants du quartier au Caméo le 8 novembre 2010 et avait débouché sur des négociations de conventions de prêt à usage entre la Ville et chaque propriétaire / copropriétaire.



quartier des Carmes



Photos : Isabelle Corten - Radiance 35/ ORES



Vue d'ensemble d'un tronçon de la rue des Carmes: simulation

Des tests lumière ont été effectués sur un échantillonnage de façades représentatives afin d'adapter au mieux le matériel, son intensité, son orientation et de ne pas amener de pollution lumineuse chez l'habitant. Mais le gros du travail fut d'obtenir l'accord des 93 propriétaires concernés. Un refus dans un immeuble gelait le projet pour tout l'immeuble, même si les autres propriétaires avaient donné leur accord. Il fallait donc réussir à convaincre un maximum de propriétaires sans qui le projet aurait perdu sa cohérence. Plusieurs relances ont été nécessaires. Ce fut parfois un véritable travail de recherche, certains propriétaires vivant à l'étranger (le cas le plus extrême fut le Mexique) ou n'étant joignables qu'après bon nombre de ricochets d'un parent à l'autre.

L'éclairage d'un immeuble a du faire l'objet de modifications afin de mettre tous les propriétaires d'accord. In fine, la plupart des propriétaires ont réagi positivement. Au total, 44 immeubles sur 45 prévus initialement seront mis en lumière, ce qui représente 91 signatures !

Les travaux devraient être terminés début 2012. En attendant, les habitants et clients des commerces du quartier pourront profiter d'un nouvel éclairage de Noël, choisi pour s'harmoniser avec le nouvel éclairage patrimonial.



Le Grognon autrefois



Les Archives Photographiques Namuroises publient en cette fin d'année un très bel ouvrage consacré au quartier du Grognon avant sa démolition. L'occasion de redécouvrir les images tendres ou surprenantes de l'Hospice Saint Gilles ou de la rue Notre Dame, mais surtout des ruelles et constructions qui ont aujourd'hui totalement disparu.

"Archives Photographiques Namuroises VI - Namur. Le Grognon 1830-1972", par Vincent Bruch, en vente au prix de 28 euros.

Infos : Studio Real Print - 0475 41 91 35
realprint@skynet.be

Coupe du Monde

de Cyclo-cross à Namur

Le cyclo-cross est cette discipline aussi spectaculaire qu'éprouvante, qui ne se pratique qu'en hiver, et avec d'autant plus de bonheur que la pluie a rendu les parcours plus ou moins praticables. L'an dernier, Namur faisait partie du trophée GVA. Pour la première fois dans l'histoire du Cyclo-cross en Wallonie, Namur se voit attribué le titre de manche de la coupe du monde : « UCI Cyclo-cross WORLD CUP Namur Capitale ». L'UCI (Union Cycliste Internationale) a choisi Namur pour son circuit exceptionnel avec un dénivelé important et donc un parcours très difficile.

Autrefois lié au cyclisme de route, le cyclo-cross dispose depuis de nombreuses années de ses propres compétitions et classements. Les épreuves sont courtes - entre 45 minutes et une heure, et les circuits exigent agilité, maîtrise, résistance physique, et, au-delà de la compétition, un certain sens du spectacle. Car ils assurent, les hommes et les femmes qui participent à cette épreuve ! Parcours dans la boue, les pavés, la route, parsemé d'obstacles qui contraignent parfois les participants à descendre de leur vélo et le porter sur l'épaule pour continuer la course. Compétition ardue, rapide et éprouvante : tous les éléments sont réunis pour faire de cette coupe du monde un événement haut en couleurs !

Ce 18 décembre, la Citadelle de Namur accueille donc une des 8 manches de la Coupe du Monde de Cyclo-Cross. Une coupe du monde est, après les championnats du monde, considérée comme le niveau le plus haut dans le Cyclo-cross.

La suite de la compétition : avant Namur, il y a eu Coxyde le 26 novembre, et après, Heusden - Zolder le 26 décembre. Il en restera encore deux en janvier, Liévin en France (15/01/12) et Hoogerheide, aux Pays-Bas (22/01/12).

La journée du 18 décembre comprendra 4 épreuves, qui rassemblent environ 200 participants. Le volet officiel de la compétition rassemble les coureurs des équipes nationales. Les favoris ? Sven Nys (BEL), Zdenek Stybar (CZE), Niels Albert (BEL), Lars Boom (NDL), Kevin Pauwels (BEL)...

Du côté du public, les organisateurs misent sur 5000 personnes... La météo sera évidemment un facteur à ne pas négliger !

Programme des épreuves

10h00 - 1040 Hommes Juniors
11h10 - 12h00 Hommes U23
13h30 - 14h10 World Cup Femmes
15h00 - 16h05 World Cup Elite Hommes
Mesure de circulation

Infos : Service des Sports de la Ville de Namur
www.fideaclassics.be



Ce qu'en dit le triple
champion du monde
Erwin VERVECKEN



« Le parcours de 2700m est assez atypique pour un Cyclo-cross avec un terrain rocheux et un dénivelé important pour ce type d'épreuve. Les départs des différentes courses seront donnés environ 200m avant l'Esplanade de la Citadelle de Namur (lorsque l'on accède à la Citadelle depuis l'Avenue de la Plante). Les coureurs devront d'abord grimper une longue et raide partie pour atteindre le point culminant du circuit situé au niveau du prestigieux Château de Namur »

Nous retrouverons certainement à Namur tous les coureurs du top 10 du classement actuel de l'UCI, avec notamment le champion du monde en titre, le Tchèque Zdenek Stybar, le champion de Belgique actuel Niels Albert ou encore le roi du Cyclo-cross Sven Nys (7 fois vainqueur de la coupe du monde, 7 fois champion de Belgique, 10 fois vainqueur du Superprestige et 8 fois vainqueur du classement Trophée GVA).

graine de champion

Edwig Cammaerts

Il est une figure montante du cyclisme belge, et namurois de surcroît. En ces mois d'entre-saisons, l'occasion était trop belle que pour être manquée, de rencontrer Edwig Cammaerts, sportif professionnel, et 1er accessit 2011 du Mérite Sportif Namurois.



À 24 ans, le jeune homme est discret, et modeste de surcroît. De son enfance il parle peu. Tombé dans les vélos quand il était petit, c'était un peu couru d'avance... « *J'ai commencé le cyclisme par plaisir, à 12 ans, et participé à mes premières courses vers 15 ans. Les deux premières années ont été difficiles, et je ne pensais pas arriver là où j'en suis maintenant* ». Et là où il en est, ce n'est pas rien : en janvier, il débute la saison dans une nouvelle équipe pro, après avoir couru deux ans pour Landbouwkrediet. Chez Cofidis, c'est une carrière internationale qui s'ouvre désormais, avec l'objectif à moyen terme de participer aux trois grands tours : France, Espagne, Italie.

Edwig est reconnu sportif d'élite à la fin de ses études à l'ITN. Avec le soutien de ses parents, il obtient un contrat *plan Rosetta* spécifique pour les sportifs qui lui permet de passer professionnel à 22 ans. « *C'est déjà un peu vieux* », dit-il en souriant. Doté d'une motivation forte et d'une discipline personnelle qui l'est tout autant, il compte bien rester sur son vélo pour les dix années à venir !

Dans l'immédiat, le jeune sportif se prépare à passer l'hiver loin du sol belge et de ses intempéries. Après quelques jours de team-building en France, il a rejoint les côtes ibériques, à Calpe plus précisément. Il finira l'hiver à la Côte d'Azur française, pour préparer la reprise de janvier.

Comme d'autres vont travailler au bureau, Edwig enjambe son vélo entre deux et cinq heures par jour, pour un programme d'exercices spécifiques, définis par son entraîneur. Le programme est adapté chaque jour, en fonction des résultats passés et des particularités des courses à venir. Car pour tenir le niveau, - ils sont peu à l'atteindre en Wallonie - la discipline s'impose : un régime strict, de l'entraînement et du repos, chaque jour sans exception. Ainsi, le jeune Cammaerts sait ce qu'il sacrifie à sa passion : pas de sortie entre amis, d'écarts alimentaires... Les fêtes de fin d'année sont les seuls moments où il s'autorise la gourmandise, mais en se couchant tôt, tout de même. Les passera-t-il en famille cette année ? « *Pas sûr, car si je reste en Belgique, la tentation est grande de faire la fête avec mes amis...* » Quand on vous dit qu'il est raisonnable...

Qu'emène-t-il de la Belgique dans ses voyages ? « *Mon ordinateur portable ! Internet me permet de garder le lien avec mes amis et ma famille. Mais ce sont mes proches qui alimentent ma page facebook ; et je les en remercie !* », précise-t-il dans un sourire. Reconnaisant, il l'est aussi envers ses parents, qui ont investi du temps, de l'argent de de l'énergie pour le conduire à gauche et à droite au début de sa carrière. On lit l'émotion dans ses yeux, quand il raconte que son père a lui aussi fait de la compétition dans sa jeunesse, sans avoir l'occasion ni les moyens d'en faire son métier pour autant. Nul doute qu'il y a aussi de la fierté dans les yeux de Monsieur Cammaerts père, lorsque les clients de son magasin de vélos le félicitent pour la carrière de son fils.

Son palmarès

- La plus belle course : « *le Tour d'Italie « Baby Giro » : tant pour la course que pour le voyage et les paysages traversés, de loin un des expériences les plus marquantes* »
- La plus belle victoire : « *vainqueur en catégorie Espoir, du tour de Namur : gagner à la maison, ça compte !* »

30.01.11 Mérite Sportif

Le Trophée du Mérite sportif de la Ville de Namur sera remis le 30 janvier lors d'une soirée d'exception au Hall Octave Henry. Il récompense le sportif namurois -ou l'équipe- qui a brillé par ses performances au cours de l'année écoulée. Le Jury, composé de représentants de la Ville, mais aussi du monde sportif et des médias, peut également décerner un accessit à une athlète féminine et un athlète masculin.

D'autres prix seront également attribués à cette occasion : prix du fair-play, trophée du cœur ou trophée spécial du jury), récompensant par exemple des dirigeants de club, entraîneurs, responsables d'équipes de jeunes, une école de jeunes, le sport corporatif, le sport pour les moins valides, les fédérations, des valeurs sportives



Détecteurs à métaux

La « détection de loisir »

Une pratique illégale destructrice du patrimoine archéologique et historique

De nos jours, seuls les sites archéologiques menacés ou destinés à disparaître par des aménagements modernes suscitent des fouilles méthodiques par des professionnels de la discipline.

Les sites archéologiques préservés de ces destructions sont considérés comme les éléments d'un héritage précieux non renouvelable, une sorte de réserve culturelle qui doit être protégée et transmise aux générations futures dans sa plus grande intégrité.

En raison de cette importance et de leur fragilité, ils ne peuvent en aucune façon être considérés comme des biens de consommation dont on prélève des éléments. Pourtant, cette mémoire de notre passé subit une dégradation de plus en plus forte due à la « détection de loisir ». La « détection de loisir » vise la recherche au moyen d'un détecteur de métaux d'objets métalliques enfouis. Cette pratique clandestine n'est pas un loisir anodin et bénin car déterrer des objets de cette manière détériore et appauvrit à tout jamais un patrimoine collectif qui perd alors des indices utiles, voire indispensables à sa compréhension et sa connaissance.

Même si les adeptes de la détection, les « détectoristes », bénéficient parfois de l'autorisation d'accéder à des terrains de la part de propriétaires ou de locataires, ils n'ont pas l'autorisation nécessaire du Ministre en charge du Patrimoine et exercent par conséquent une activité strictement illégale. Consciemment ou involontairement, ils sont responsables d'une disparition et d'une spoliation du patrimoine archéologique et historique de notre commune.

Le Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie précise clairement l'interdiction de l'utilisation des détecteurs à métaux et les peines encourues par les contrevenants, soit un emprisonnement compris entre 8 jours et 3 mois et/ou une amende pouvant s'élever à 7.500 euros.



Abattoirs

la rénovation du site est lancée

La Ville de Namur a la volonté de rénover l'entièreté du site des Abattoirs des Bomel et contribuer ainsi à la revalorisation de Bomel et de Saint-Servais.

En collaboration avec les habitants et le comité de quartier, le projet a été élaboré en suivant deux objectifs principaux : la rénovation d'un patrimoine industriel remarquable et la création d'un espace culturel géré par la bédéthèque de Bomel et le Centre Culturel Régional.

Le Ministre Henry vient de signer le SAR (Site à Réaménager) qui permet de développer une autre activité autre qu'une activité industrielle. Cette procédure ouvre la possibilité d'obtenir des subsides de la Région wallonne pour la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment (murs, toitures, châssis,...).

Une procédure de Revitalisation urbaine complètera le dispositif pour la construction de logements, l'aménagement d'un parc public et la création d'un parking souterrain à destination des habitants actuels et futurs. En échange de cet investissement privé dans le logement, des subsides seront octroyés pour le réaménagement des espaces publics (rues intérieures, places, parking, parc...).

Les travaux devraient commencer fin 2012.

Sel, pelle, camions...

Prêts pour l'hiver



Les deux derniers hivers ont été particulièrement rudes. La Ville a tenté d'en tirer les leçons pour se préparer au mieux à une éventuelle nouvelle agression hivernale.



Les services disposent déjà d'un stock de sel important pour démarrer la saison : 450 tonnes en vrac (pour les voiries) et 75 tonnes en sac (pour les bâtiments publics et voiries inaccessibles). Ces quantités sont suffisantes pour un hiver ordinaire. Si les conditions sont plus difficiles, et que le sel venait à manquer, le fournisseur s'est engagé à réapprovisionner dans les 24 heures.

Du matériel supplémentaire a été livré dans les services, notamment pour le déneigement des écoles et des bâtiments scolaires.

Les véhicules communaux seront équipés de pneus neige pour intervenir plus efficacement. Un nouveau camion de déneigement, déjà commandé en 2010 devrait arriver tout prochainement au Service technique de la Voirie, et le Conseil a décidé d'acquérir deux camions de plus. La Ville a investi plus de 100.000 euros cette année afin d'équiper une dizaine de véhicules avec de nouvelles lames de déneigement : non seulement pour des véhicules du service Voirie, mais aussi pour des tracteurs des services des Espaces Verts et des Sports. Ainsi, tous les services techniques et tout le matériel disponible seront mobilisables pour venir en renfort si nécessaire. Et en cas de circonstances vraiment exceptionnelles, la Ville n'hésitera pas à renouveler la collaboration avec les agriculteurs de nos villages. Leur aide fût fort appréciée l'an dernier !

Huit circuits de déneigement sont prioritaires, afin de dégager au plus vite les parcours des bus, desservir les écoles et hôpitaux, ... Les services ont aussi tenu compte de l'avis du TEC afin de s'adapter aux modifications d'itinéraires des bus lorsque les voiries sont trop glissantes.

Grâce aux moyens supplémentaires et, espérons-le, avec une météo moins rude que l'an dernier, les services techniques feront le maximum pour dégager plus rapidement les circuits secondaires dans les villages plus éloignés.

Il n'est pas possible d'empêcher la neige de tomber. Mais en augmentant ses moyens d'intervention, et la coordination entre les services et avec le TEC, la Ville se donne les moyens d'assurer plus de sécurité sur les routes namuroises en cas de fortes intempéries.

N'oubliez pas ...

- ... d'équiper vos véhicules.
- ... de prévoir le sel et le matériel nécessaire dès à présent pour être en mesure de dégager vos trottoirs et abords pour la sécurité de tous.
- ... de stationner votre véhicule correctement : un véhicule stationné même partiellement sur la route est un obstacle au passage des véhicules de déneigement. Bien garé, vous facilitez la tâche des services de la Voirie.

Les citoyens sont invités à signaler tout problème de déneigement en s'adressant directement à la Maison des Citoyens. Toutes les plaintes seront relayées quotidiennement afin d'adapter le passage sur les circuits secondaires. Pour cela, un seul numéro d'appel :

081/246.246

110.000
habitants,
c'est aussi
1.100 km
de voiries communales !

Travaux

Les rues Héron et de la Leuchère

Deux rues de Flawinne, la rue de la Leuchère et la rue Marcel Héron, étaient fortement dégradées au point de créer un véritable danger pour tous les usagers. Il fallait agir vite car ces deux voiries ont particulièrement souffert de la succession de deux hivers rigoureux. Le gel, le dégel et l'apport de sel ont accéléré de façon sévère la détérioration du revêtement de la route.

La Ville de Namur a dès lors répondu à cette urgence en lançant les travaux sur fonds propres. La durée des procédures administratives ont ainsi été réduites permettant de finir ces deux chantiers avant l'hiver.

Les entrées de ville



Le Cœur de Ville en zone 30 : les entrées de la ville ont toutes été aménagées pour signaler à tous la nouvelle réglementation routière.

De même, dans la zone de rencontre, des panneaux dissuasifs ont été placés, qui rappellent les possibilités de stationnement à Namur.

La promenade du bord de Sambre

Aux bords de Sambre, le long du boulevard Frère Orban, la promenade des piétons a d'ores et déjà été élargie, autour notamment du chantier désormais terminé de l'Inasep.



Juin 2011



Novembre 2011

Les chantiers

En cours

JAMBES

Av Materne : Aménagement dans le cadre du plan global de mobilité
Chée de Liège : ORES Distribution d'électricité
Rues Lamquet, Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels : travaux d'aménagement en zone 30 et Zone résidentielle.

MARCHE LES DAMES

Rue Haigneaux : entretien

NAMUR

Rues du Grognon : aménagement des voies d'accès au Grognon, rue du Pont à venir au printemps
Rues Dohet, des Houblonnières et Théodore Baron : aménagement de l'espace public.
Boulevard Frère Orban : cheminement cyclo-piéton
Rue d'Harscamp : voirie et trottoirs

SALZINNES

Rue Henri Lemaitre : les travaux de la SWDE sont en cours. Ils seront suivis de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs par la Ville.
Rue Loiseau et Henri Lecoq : réfection des chaussées et des trottoirs
Rues des Bosquets et Woitrin : trottoirs et entretien de la voirie
Rue de la Chapelle : trottoirs et entretien de la voirie

Terminés

FLAWINNE

Rue de la Leuchère : voirie et égouttage
Rue Marcel Héron : entretien

NANINNE

Rue des Phlox : entretien

SAINT-SERVAIS

Rue Jean Chalon : trottoirs et entretien de la voirie
Rue Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez : réfection des chaussées et des trottoirs et création d'une zone « 30 ».

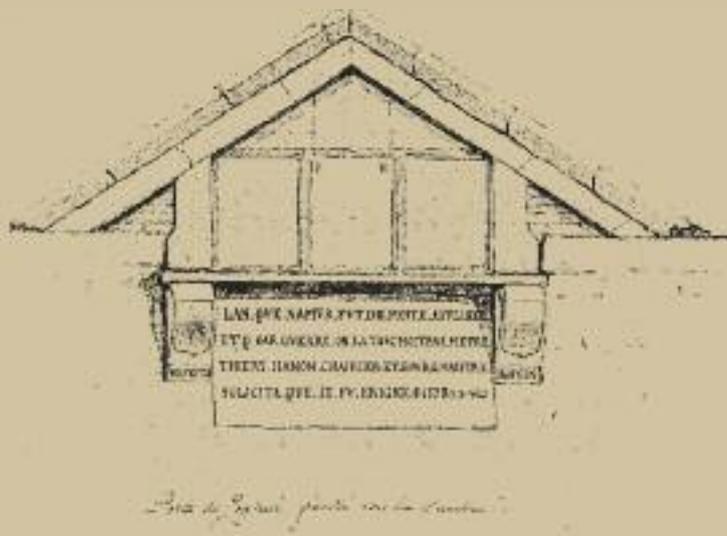
SALZINNES

Rue Del Marmol : trottoirs et entretien de la voirie

TEMPOUX

Rue Colonel Maniette : entretien
Rue du Fayt : entretien
Chemin de Moustier : sécurisation

Namur Capitale : un antécédent fameux



Album Borgnet, MAAN, collections SAN

Par son implantation géostratégique privilégiée, Namur a parfois été amenée à jouer sur le théâtre de la Grande Histoire un rôle auquel ni son importance politique, ni son activité économique ne semblaient la prédestiner.

À cet égard, on se focalise souvent sur les sièges de la fin du 17^{ème} siècle, mais, au siècle précédent, la ville fut en 1577-1578 le théâtre d'événements qui lui conférèrent de facto la fonction de « capitale » des Pays-Bas pendant plusieurs années. On était sous le règne de Philippe II et l'emprise espagnole de plus en plus pesante ainsi que la répression sévère de la Réforme (le sinistre duc d'Albe !) avaient provoqué, particulièrement au Nord du pays, troubles et tentatives de sécession, sous l'égide des Etats Généraux. En 1576, pour tenter de rétablir la situation, Madrid dépêcha don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-Quint et demi-frère du souverain, tout auréolé encore de la brillante victoire acquise à Lépante sur la flotte turque cinq ans auparavant (1571).

La suite ne fut qu'une succession d'étonnants jeux de dupes. En juillet 1577, don Juan, bloqué en Brabant, presque sans troupes et sans ressources, invoque la nécessité de recevoir dignement Marguerite de Valois, reine de Navarre – c'est la sulfureuse « reine

Margot », fille du roi de France Henri II, sœur de François II, Charles IX et Henri III, femme d'Henri IV ! – pour échapper à l'emprise des Etats. Quant à Marguerite, sous couvert de prendre les eaux à Spa, elle est en réalité en exploration diplomatique, au bénéfice de son autre frère François d'Alençon, tenté par un trône en « Flandres ». Le dénouement fut à la hauteur de l'intrigue. Dans ses *Mémoires*, Marguerite a laissé le récit de l'accueil fastueux qu'elle reçut, de nuit, à Namur où la ville était *si esclaircie, que les fenestres et boutiques estans pleines de lumière, l'on voyoit luire un nouveau jour*. Mais elle avait à peine quitté la ville que, le 24 juillet 1577, don Juan, prétextant une partie de chasse dans la Marlagne, s'assura du château, malgré la garnison réputée favorable aux insurgés. Ce fut la *surprise de Namur* qui lui procura le réduit fortifié dont il avait besoin. Cependant, bien que la réaction ait été tardive et confuse, en janvier 1578, la ville était encore sous la menace de l'armée des Etats établie à Temploux. Avec un peu de chance et beaucoup d'audace, les Espagnols la mirent en déroute, le 31 janvier 1578. Cet épisode, qu'on connaît sous le nom de « bataille de Gembloux », marqua le début de la reconquête des Pays-Bas. Et si le vainqueur de Lépante mourut au camp de Bouge le 1^{er} octobre suivant, victime sans doute d'un accès de fièvre typhoïde, et non pas de la peste, qui sévissait pourtant cette année-là, Namur abrita les institutions supérieures du pays pendant quelques années.

C'est au cœur de ces événements que nous plonge une belle inscription rimée conservée au Musée archéologique. Elle s'y distingue par la qualité de sa graphie ainsi qu'une certaine solennité:

*Lan que Namur fut de peste affligée
Et q(ue) par guerre on la taschoit bas me(t)re
Thiery Hanon chairier et bourgmaistre
So(l)licita que je fu(s) érigée. † 1578*

Elle timbraut à l'origine le linteau de la petite *Porte des Joghiers*, laquelle donnait accès au rivage de Sambre, à peu près à l'intersection actuelle de la Rue des Brasseurs et de la Rue Saintraint. Borgnet donne au toponyme, sans trop de conviction il est vrai, le sens d'endroit couvert de joncs.

Ce Thierry Hanon était donc chairier, c'est-à-dire receveur, et bourgmaistre ou « premier élu », c'est-à-dire représentant du patriciat (les bourgeois vivant de leurs rentes) au sein du Magistrat (à ne pas confondre avec le mayer, directement désigné, lui, par le souverain). On peut s'étonner qu'il ait prit la peine de rimaitter en des circonstances aussi dramatiques. Est-il l'auteur de l'inscription ? Ou mit-il à contribution le greffier (l'équivalent du secrétaire communal actuel) ? Nous ne le saurons sans doute jamais ...

Jean-Louis Antoine

Namur Magazine n°72 – déc 2011

Editeur responsable : Ville de Namur
Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Valérie Sacchi, Jacques Leurquin (photos)

Réalisation : Caudalieccommunication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One
[081/ 73 68 90]

Tirage 57.800 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

